

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Jacques Leclère



Editeur responsable :
Willy Clarinval

Au Fil de la Meuse - Hiver 2023 - N° 65

Cette année qui finit...

A l'international, avec les retombées néfastes du réchauffement climatique, les hostilités sévissant un peu partout et la pieuvre inquiétante des nationalismes, l'année qui s'achève peut être cataloguée de catastrophique. Que nous réserve 2024? A priori, rien de bon. Mais, espérons...

Au niveau local, les élections prochaines s'annoncent épiques. La politique n'est pas notre matière, mais nous serons plus que jamais vigilants quant à notre immuable position: la préservation et la mise en valeur du Patrimoine tant matériel (l'immobilier significatif, ...) qu'immatériel (l'historique de toute l'entité dinantaise, ...). Ces deux aspects gagnent à être mieux connus. Nous comptons sur la Ville pour agir en tant que moteur. La création d'une commission du Patrimoine nous agréerait. Nous l'appelons depuis une décennie de nos vœux les plus ardents...

Notre groupe se porte bien, avec notamment l'arrivée de deux connaisseurs du passé anseremmois, et celle de deux personnes de Sorinnes ayant suivi la formation pour l'usage de leurs détecteurs de métaux. Que de belles découvertes en perspective!

L'année 2024 commémorera le cataclysme du début de la Grande Guerre. Elle se prêtera à la sortie d'un numéro spécial assez volumineux au sujet de l'officier saxon qui commanda les exécutions au Mur Tschoffen le 23 août 1914. A cet effet, nous n'avons pas ménagé nos efforts. De fait, cela fut souvent ardu, mais vous en constaterez les résultats.

Nous vous remercions pour votre fidélité à nous lire et espérons vous voir persévérer dans cette bonne habitude. Bonnes fêtes à toutes et à tous !

Clarinval Willy



Neige à Anseremme de Jean Javaux

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association «Au fil de la Meuse».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fa618769@skynet.be !

A Dinant, Mady Lassaux et Eddie Defacq.

Sur le site de la SONUNA mais également sur youtube, vous pouvez retrouver ces deux artistes interprétant, à Dinant, un de leurs morceaux.

Mady Lassaux (1931-2008) chante en 1970 « En valsant » (créée en 1968) sur une des attractions de la plaine de Montfat.

Née d'une mère anglaise et d'un père liégeois, elle est l'interprète de nombreuses chansons, dont certaines sont typiquement régionales, comme « Le tango wallon » et « Le Moulin Defrenne » (Grand-Leez).

Elle avait son habitation à Chanly (communication de M. Claude Grégoire).

Eddie Defacq (1933-2013), quant à lui, met à profit les jardins fleuris de l'entrée du bois du Casino, pour chanter « Le temps de l'été ». Il y est accompagné de son épouse Lane et de leurs deux filles Karine et Rebecca, pour lesquelles il composa « moi je dors avec nounours dans mes bras », sur les lèvres de tous les enfants belges de l'époque. Auteur compositeur venu du jazz, il y retournera dans les dernières décennies de sa vie. Il décéda à Namur et ses funérailles eurent lieu à Saint-Gérard.



Mady Lassaux à Dinant.



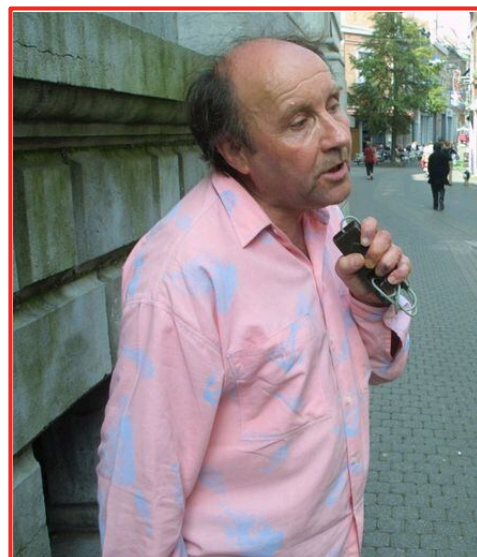
Eddie Defacq, avec sa femme et leurs deux filles près de l'ancien casino.



La maison de Mady Lassaux à Chanly (Communication de M. Claude Grégoire).



N'oublions jamais l'ami Charles...



La page des dinanderies



Joli coffret signé Raulin



Cruche pouvant être déplacée signée Raulin également



Petit canon en cuivre avec « Dinant » sur le timon



Collection Jean-Christophe Gariqiany



Petite clochette liturgique en laiton, surmontée d'un cerf marqué "Dinant" Largeur: 5,8 cm; hauteur: 12 cm. Noms des saints figurant sur le pourtour: Johannes, Matheus, Marcus et Lucas. En-dessous, leur tétramorphe (représentation des évangélistes sous leurs formes allégoriques).



Coupe-papier "pigeon" en laiton, marqué "Dinant".



Une oeuvre originale signée Maudoux.





Chaudron bouilloire Maudoux avec anse trilobée et becs verseurs dragon Vente du 19/9/2023 à Paris



Dos avec la signature

Bronze Raulin au lion "Dinant Martyr".



Guerre 1940-1945



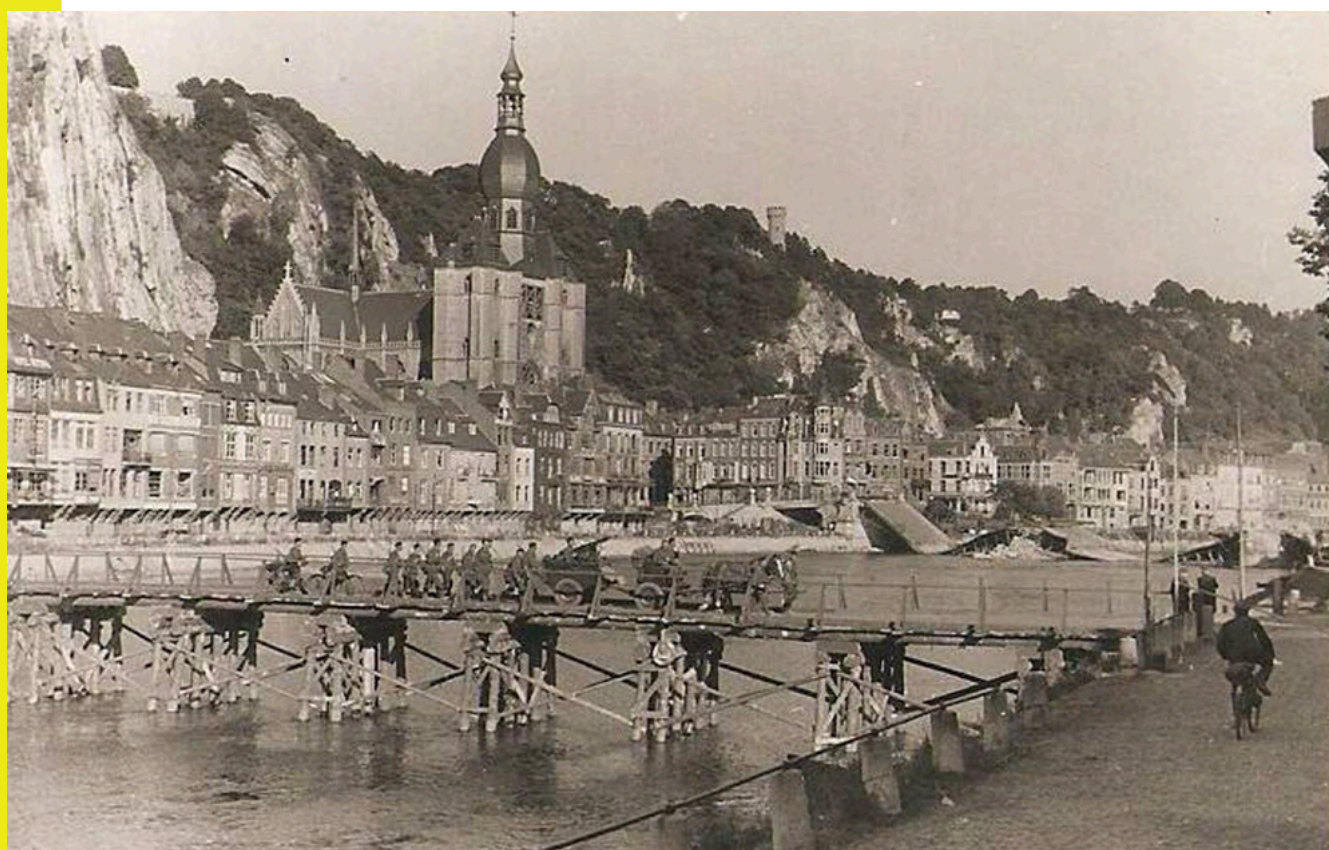


Photo extrêmement rare. Traversée de la passerelle par des soldats allemands : regardez le moyen de locomotion militarisé !

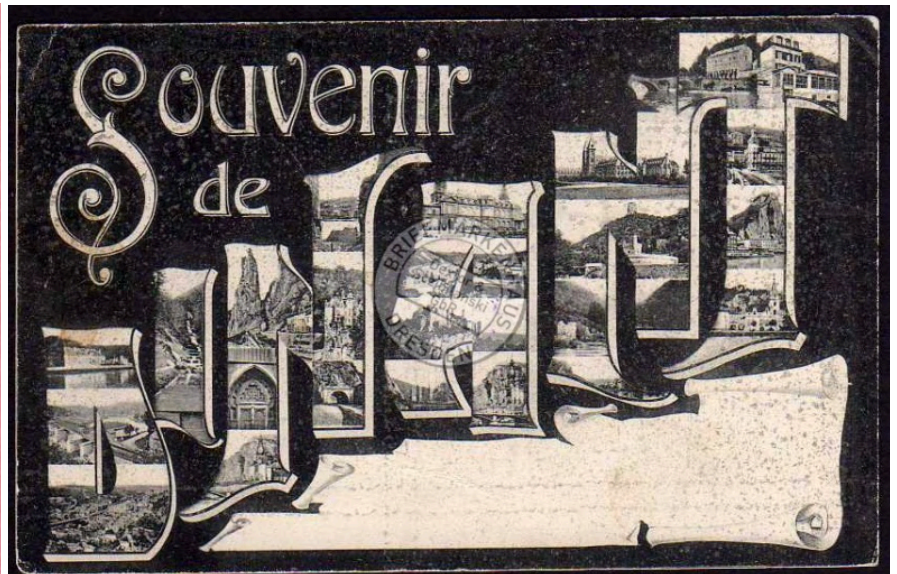
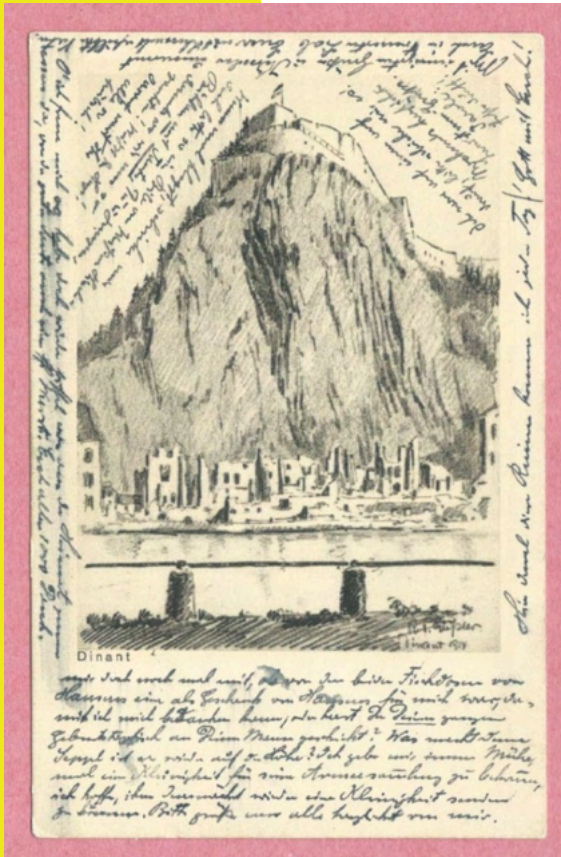


*C'est la toute première fois que nous rencontrons ce timbre commercial allemand.
Il affiche la passerelle que les envahisseurs avait édifiée en 1914 au centre de Dinant.
Voir l'insigne de l'aigle sur le document.*

Dinant 1914-1918



En 2014, la Ville de Dinant avait sollicité des élèves de l'atelier de dinanderies de l'Institut d'Enseignement de promotion sociale d'Herbuchenne pour rénover une dizaine de plaques commémoratives de 14-18. En voici une terminée.

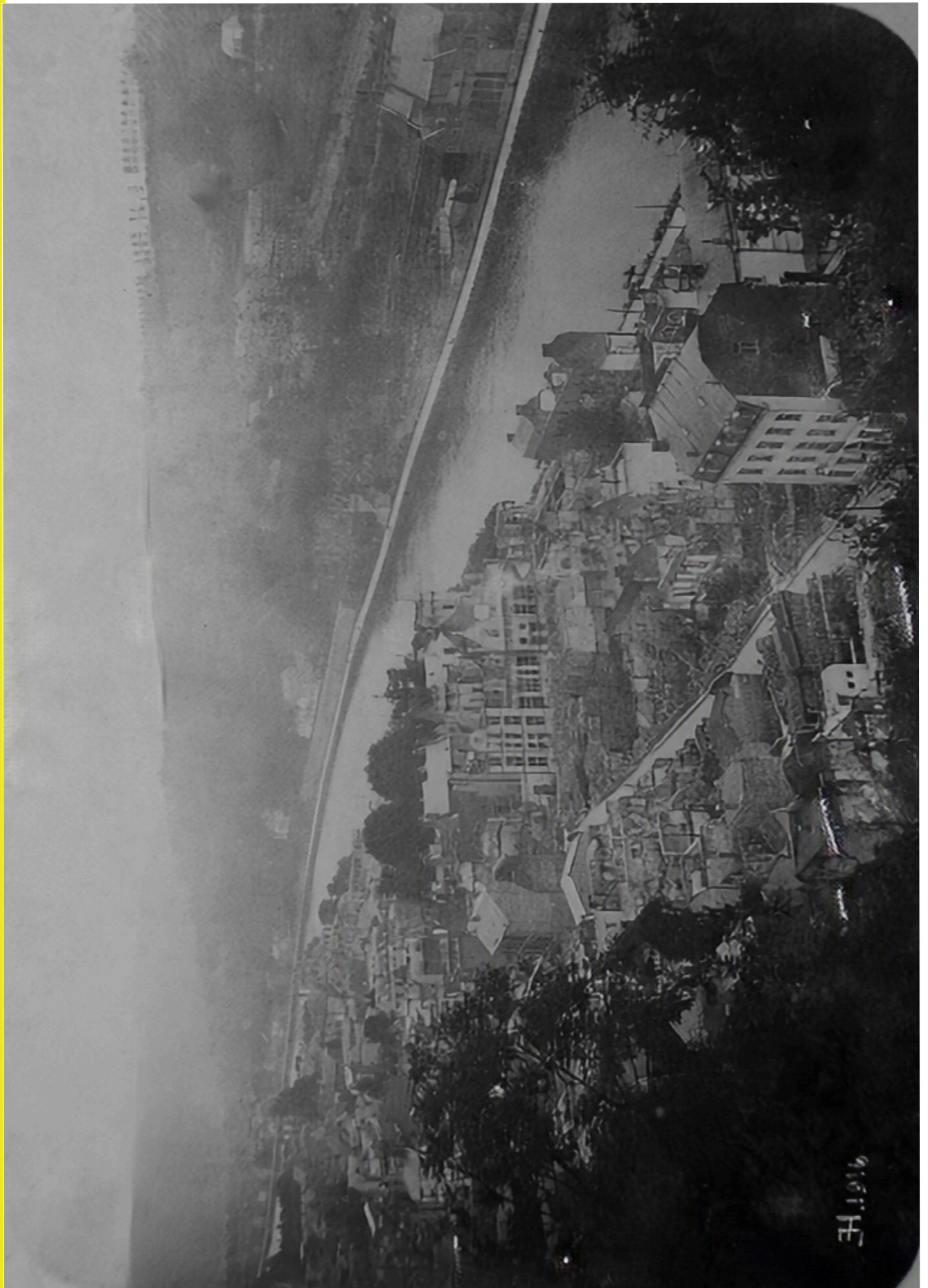


Carte postale envoyée par un soldat allemand en 1918. Dans chacune des lettres de "Dinant", un site de la ville, mais AVANT RAVAGES!

Carte postale envoyée le 30/6/1915 d'Hastère-Lavaux. Ecrire plus sur une carte n'est guère possible, le verso étant tout aussi rempli!

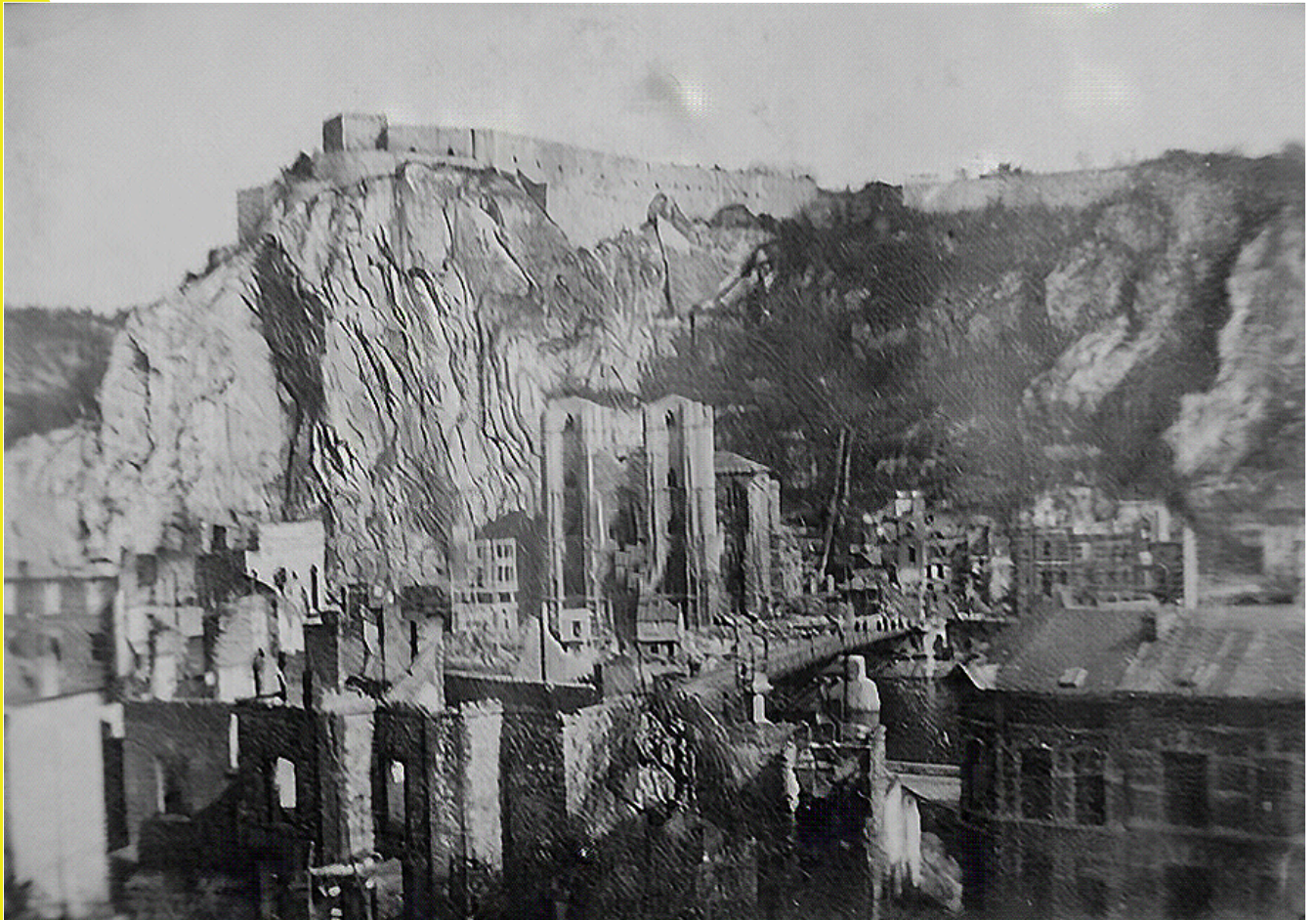
Dinant, ville dévastée

Coll. J-C G.









Document rare.

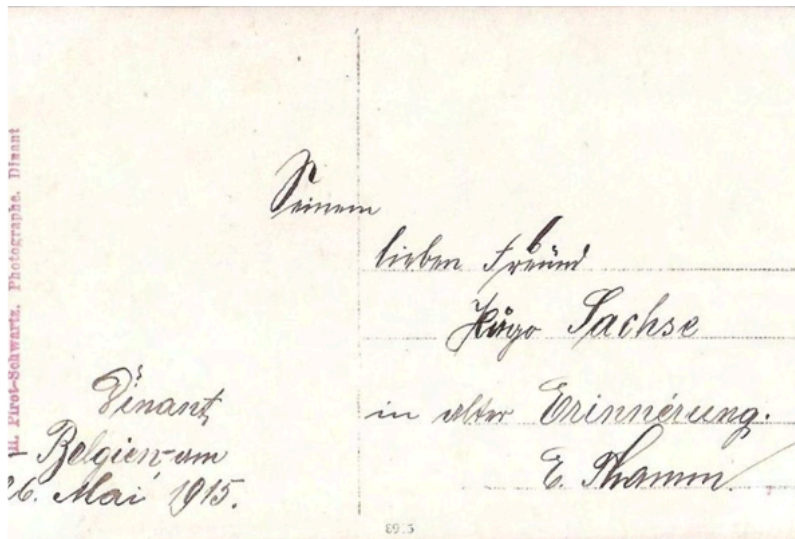


Photo Pirot-Schwarz à Dinant.
 Le 26/5/1915, depuis Dinant, le soldat E. Shamm remet "ses souvenirs passés" à son ami Hugo Sachse.
 L'adresse de celui-ci n'est pas indiquée, rien ne dit que le destinataire n'est pas sur le front français.
 La carte n'est pas affranchie, elle a donc véhiculé via le courrier militaire.
 Donc probablement vers la France.



"Dernier salut de mon chien fidèle" signé Wilhem II, 1918".
 Et ce n'est pas Dinant qui s'en plaindra...



VILLE DE DINANT

Journées des

22 et 23 AOÛT 1914

Dans quelques jours, nous commémorerons les massacres du mois d'août 1914.

A l'occasion du 50^{me} anniversaire, nous nous faisons un devoir d'inviter la population.

- A arborer les drapeaux en berne et à fermer les magasins pendant le service funèbre.
- A assister AU PÈLERINAGE qui est organisé le 22 août aux endroits des fusillades.
- A assister AUX CONFÉRENCES qui seront données le 22 août, à 20 heures, dans la salle du Cinéma Casino.
- A assister au SERVICE RELIGIEUX, qui sera chanté le 23 août, en l'église Collégiale.
- A assister le 23 août après-midi, à la CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'HOMMAGE AUX VICTIMES, dans la cour de l'Hôtel de Ville.
- A visiter du 16 août au 15 septembre, L'EXPOSITION DES SOUVENIRS DE 1914, au Musée Communal.

Nous ne doutons pas que tous les Dinantais, de même que tous les enfants en âge d'école et toutes les sociétés de la ville, répondront à notre appel et se joindront à nous pour honorer la mémoire de nos glorieux martyrs.

Dinant, le 11 août 1964.

Pour l'Administration Communale : Le Secrétaire, J. LEBRUN. Le Bourgmestre, J. GOFFART.



SOUVENIR DE LA
BENEDICTION SOLENNELLE
de
TROIS CLOCHES
par
S. E. Mgr André-Marie Charue,
Révérendissime Evêque de Namur
en l'église Collégiale de Dinant
le 10 septembre 1950
sous le doctanat de M. le Chanoine Collart.

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION :
VoX Mea resVrgens, VoX proeCLaroe
VirgInIs fILIoS ad saCra VoCat.
Parrain : M. Léon Legrand.
Marraine : M^{lle} Geneviève Herbecq.

SAINT-PERPETE :
EXCeLsIVs PerpetVI Voto
TVteLaM CIVIVs
DepreCor eiVs.
Parrain : M. Fernand Vincent.
Marraine : M^{me} Lucien Bourdeaux.

SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS :
EXIMle aC perpetVo Tereslae CaDVnt
CoelstIbVs eX nVblbVs fLores.
Parrain : M. Joseph Gillain-Toussaint.
Marraine : M^{me} Ernest Houyet.

Nous louons le vrai Dieu, nous appelons le peuple, nous pleurons les morts, nous embellissons les jours de fête.

Coll. J.-C. G.



Voir la mention de Dinant dans le bas de la carte.

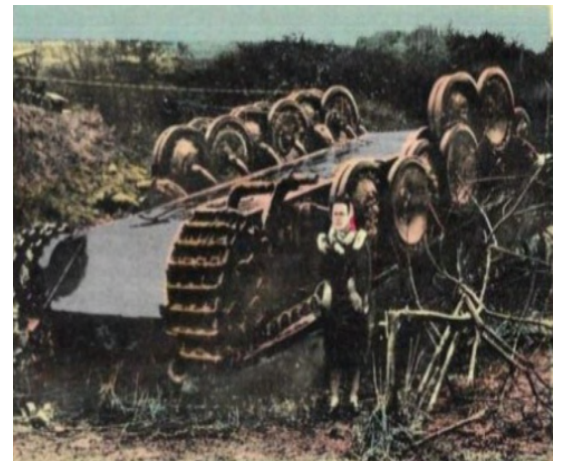
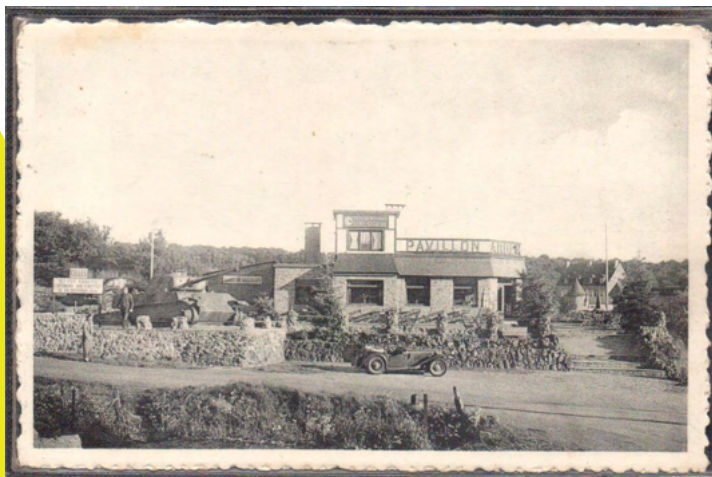
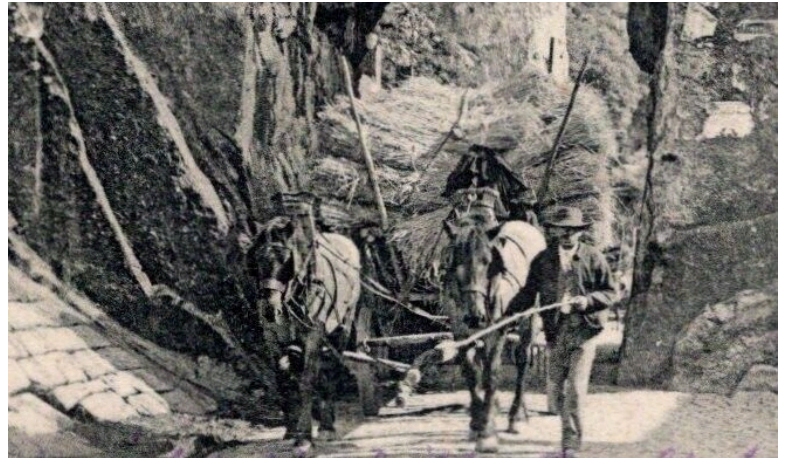
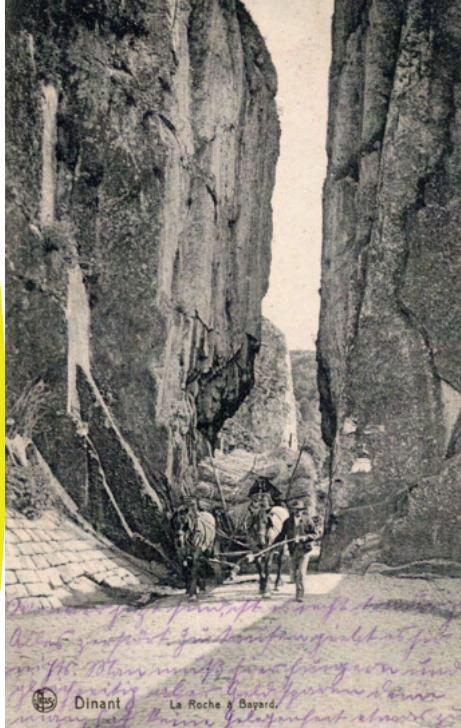
Bénédition des cloches.

HÔTEL AVEC VUE
SUR LA MEUSE

Henroteaux

AV. CHURCHILL, 36
TEL. 082 / 227.66
DINANT

Photos insolites



Dans un numéro précédent, nous avons dénoncé Mme Marthe Monrique. Fin décembre 1944 à Celles, elle aurait affirmé aux Allemands que la route vers le Rocher Bayard était minée. C'est faux, elle n'a jamais dit cela. L'illustration ci-dessus la montre... auprès d'un char renversé ! Assez incroyable...(Parution de 1957.)



Vous aurez reconnu l'endroit...



Étroitesse, réelle ou fictive?



Plateau de la Citadelle: café et cimetière. Que de cyclistes!

Appel aux lecteurs



Appel au lecteur: Croix-Rouge section de Dinant: qui et quand?



RIP: voudrait-ce dire qu'il s'agit d'un décès?



Communions à Dinant. Mais quand?



Que signifiait l'envoi d'un tel télégramme?



Que de beau monde sur l'embarcadère!

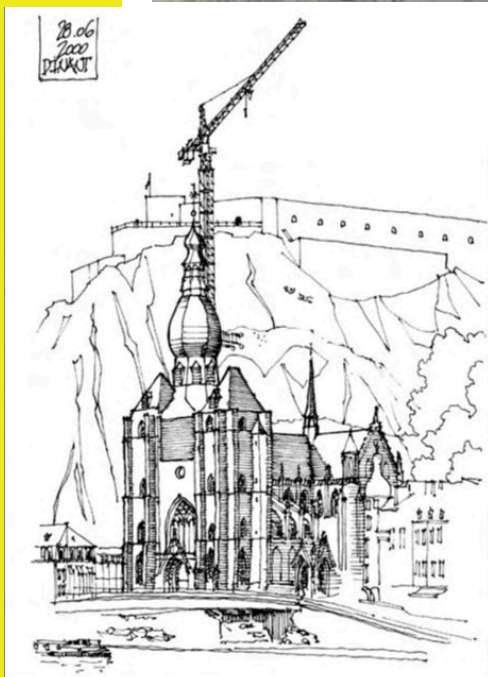


Photo intitulée « Vieux donjon à Dinant » - Où était-il situé ?

La page picturale



Sans commentaire





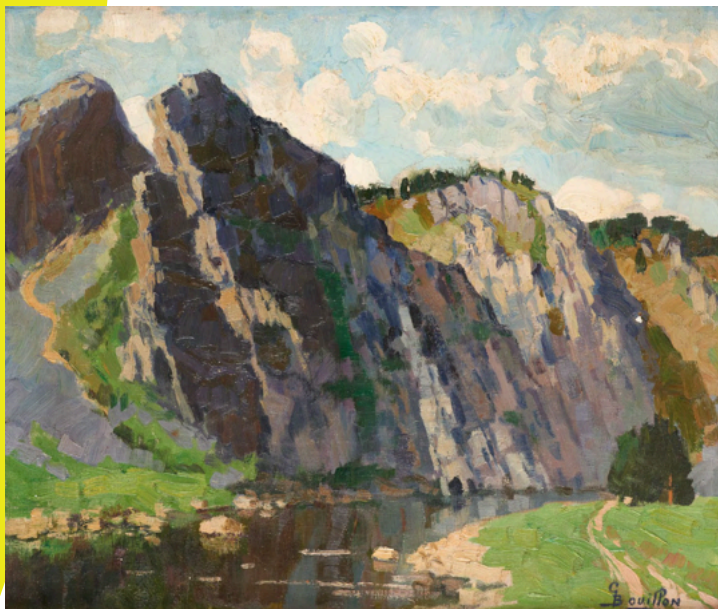
Petit tableau signé de deux initiales. Peint de manière assez simpliste.



Bel encadrement d'une photo du Rocher Bayard.



Œuvre du peintre belge Herman Verbaere (1905-1993).



*"Les Roches à Dinant", 1891, 62 cm x 73, signée Georges Bouillon.
(homonyme de celui qui gèrera La Glycine à Vresse-sur-Semois, moteur du mouvement pictural de la Semois).*

Mise en vente d'un tableau de l'atelier d'Henri Bles.

Vente Vanderkindere du 12/12/2023, lot n°25. Voici l'annonce.

« MET DE BLES Henri (c.1485/90 – C.1560).

Huile sur panneau de chêne renforcé « La Conversion de saint Paul sur le chemin de Damas ». Attribué à l'atelier de Henri met de Bles. Signé de la chouette, dans la grotte en haut à gauche. Ecole Mosane. Une version connue de l'artiste est répertoriée sur le site du RKD (3158) et est conservée au Allen Memorial Art Museum aux Etats-Unis.

Dimensions 34 x 54 cm. Estimation 15000/20000 Eur ».

Nous voulions que cette vente soit répertoriée.

A propos de cette œuvre, il y aurait beaucoup à dire. Déjà qu'elle diffère, notamment par ses dimensions, de celle qui est conservée au TreMa (Musée provincial des arts anciens) à Namur (111cm sur 142).

Note : « RKD » est l'abréviation de *Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie*, à La Haye aux Pays-Bas.



Le tableau au Trema

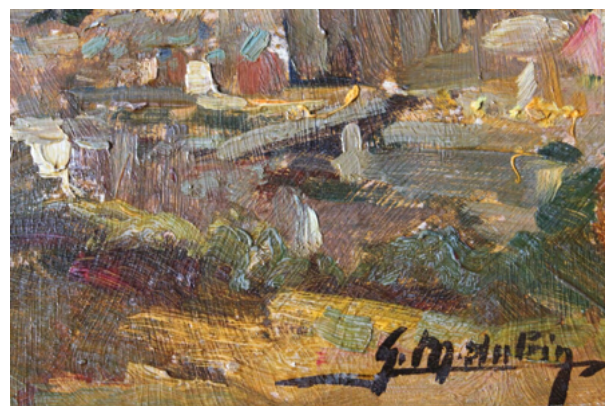
Le peintre Gilbert-Maurice HUBIN (1904-1982).

Nous en avons déjà abondamment parlé. Voir notamment nos numéros 47 et 48.

Ici nous vous présentons deux tableaux dont les titres figurent au verso. L'auteur se situe pour les deux au même endroit, soit « Aux Dominicaines », c'est-à-dire à Bethléem.

Le style est diamétralement opposé à celui qu'on lui connaît habituellement. C'est de l'impressionnisme poussé à l'extrême, pourrait-on dire. A chacun d'apprécier...

C.W.



Ce petit tableau de 34 x 24 cm réalisé sur carton et non signé, doit émaner de G.-M. Hubin.

S'agissant cette fois-ci du Rocher Bayard, on constate que Hubin s'est essayé à sa nouvelle technique sur différents sites de Dinant. Peut-être en découvrirons-nous d'autres...



Complément photographique.

Dans notre dernière publication (page 19) sont parues deux photos prises par notre collaboratrice Roselyne Vermer. Elles ont trait potentiellement soit à la partie basse d'une tour, soit, en élévation, à l'aménagement plus récent d'une petite esplanade semi-circulaire. Ceci non loin du petit pavillon de couleur blanche accolé à la falaise à l'approche de la Citadelle. La question est loin d'être tranchée quant à la finalité et donc à l'ancienneté du bâti photographié.

Voici trois nouveaux clichés pris par Roselyne, nous concédant une vue plus précise de la construction. Nous vous tiendrons au courant du suivi, dans la mesure où nous apprendrions quelque information à ce sujet. Appel à votre sagacité ! Sur une ancienne carte postale ?...

C.W.





Mise en contexte de l'endroit.



*Présence de trous en série quasi horizontaux (échafaudages d'époque).
Présence plus curieuse d'ouvertures (fenêtres de tirs?) disposés en pente.
Sans doute mur de défense (mais construit quand?).
Bel appareillage de pierre (apparu après dégagement des buissons).*

Petit tour du côté des médailles?



Un enterrement assez particulier (coll. J.-C. G.)

Vous lirez ci-dessous comment, dès lors que la route de Givet était inondée, un cortège funèbre a été improvisé en novembre 1963: par les rails du chemin de fer !

Le défunt était Firmin Soeur, directeur de l'abattoir de Dinant, qui habitait tout proche, à l'Avenue des Combattants.

Notre collaborateur Stéphane Hecq a retrouvé l'article du journal Le Soir qui évoque les circonstances du décès de l'intéressé. Merci à lui.

C.W.

A Dinant **Le directeur de l'abattoir meurt au volant de sa voiture**

(De notre correspondant.)

Dinant, 19 novembre.

Mardi, vers 9 h, M. Jean Sœur, vétérinaire, directeur de l'abattoir de Dinant, âgé de 66 ans, revenait d'une partie de chasse en compagnie de M. Louis Stassin, de Dinant. Ce dernier, en auto, suivait la voiture de M. Sœur, lorsqu'il observa que le véhicule zigzagait, puis s'immobilisait sur la piste cyclable de la route Dinant-Ciney. M. Stassin, avec un fermier voisin, s'approcha de l'auto dont le signal avertisseur fonctionnait sans arrêt. Tous deux ne purent que constater le décès subit de M. Sœur qui était le père de M^{lle} Sœur, juge au tribunal de Marche.

R. (D.)

Le cercueil à bout de bras, six employés des pompes funèbres escaladèrent le talus de la ligne de chemin de fer Givet — Dinant. Sur les voies, un wagonnet et des cheminots attendaient. La bière, couverte d'un drap noir et des gerbes et couronnes, fut déposée sur le chariot métallique. Et le convoi prit la direction de la gare de Dinant. (La photo). La famille et une dizaine d'amis, en deuil, suivaient la dépouille mortelle, en marchant sur les traverses des voies. Il avait bien fallu passer par là à cause des inondations.

Mardi matin, M. Jean Sœur, directeur de l'abattoir de Dinant, mourait au volant de sa voiture. Son corps fut ramené à son domicile, avenue des Combattants, à Neffe — Dinant. Mais, pendant la nuit suivante, la route de Givet était envahie par la Meuse en crue. Aucun véhicule ne pouvait atteindre la maison du mort.

Au moment de l'enterrement, on sortit le cercueil par l'arrière de la maison et l'on ne put passer qu'en empruntant le talus de chemin de fer.

Les employés de la S. N. C. B. durent pousser le wagonnet pendant près d'un kilomètre et demi. Un cheminot précédait le convoi, portant un fanion rouge. Un autre fermait la marche avec un semblable drapeau.

Au passage à niveau de la route de Philippesville, le convoi stoppa. Le bourgmestre de Dinant prononça l'éloge funèbre, puis la dépouille mortelle fut placée dans le corbillard.

Dinant :
la route du
cimetière inondée,
le convoi funèbre
a suivi
la voie ferrée

Le cercueil à bout de bras, six employés des pompes funèbres escaladèrent le talus de la ligne de chemin de fer Givet — Dinant. Sur les voies, un wagonnet et des cheminots attendaient. La bière, couverte d'un drap noir et des gerbes et couronnes, fut déposée sur le chariot métallique. Et le convoi prit la direction de la gare de Dinant. (La photo). La famille et une dizaine d'amis, en deuil, suivaient la dépouille mortelle, en marchant sur les traverses des voies. Il avait bien fallu passer par là à cause des inondations.

Mardi matin, M. Jean Sœur, directeur de l'abattoir de Dinant, mourait au volant de sa voiture. Son corps fut ramené à son domicile, avenue des Combattants, à Neffe — Dinant. Mais, pendant la nuit suivante, la route de Givet était envahie par la Meuse en crue. Aucun véhicule ne pouvait atteindre la maison du mort.

Au moment de l'enterrement, on sortit le cercueil par l'arrière de la maison et l'on ne put passer qu'en empruntant le talus de chemin de fer.

Les employés de la S. N. C. B. durent pousser le wagonnet pendant près d'un kilomètre et demi. Un cheminot précédait le convoi, portant un fanion rouge. Un autre fermait la marche avec un semblable drapeau.

Au passage à niveau de la route de Philippesville, le convoi stoppa. Le bourgmestre de Dinant prononça l'éloge funèbre, puis la dépouille mortelle fut placée dans le corbillard.



A propos de la Joyeuse Entrée du roi Léopold 1^{er} à Dinant.

Cette tradition issue du Moyen-Age et poursuivie durant l'Ancien Régime s'est perpétuée sous le Royaume de Belgique. Elle a toujours cours.

Voici ce qu'en disait pour Dinant le journal L'Indépendance des 3, 17, 20 et 21 septembre 1833.

Rappelons que le Roi Léopold Ier avait prêté serment le 21 juillet 1831.

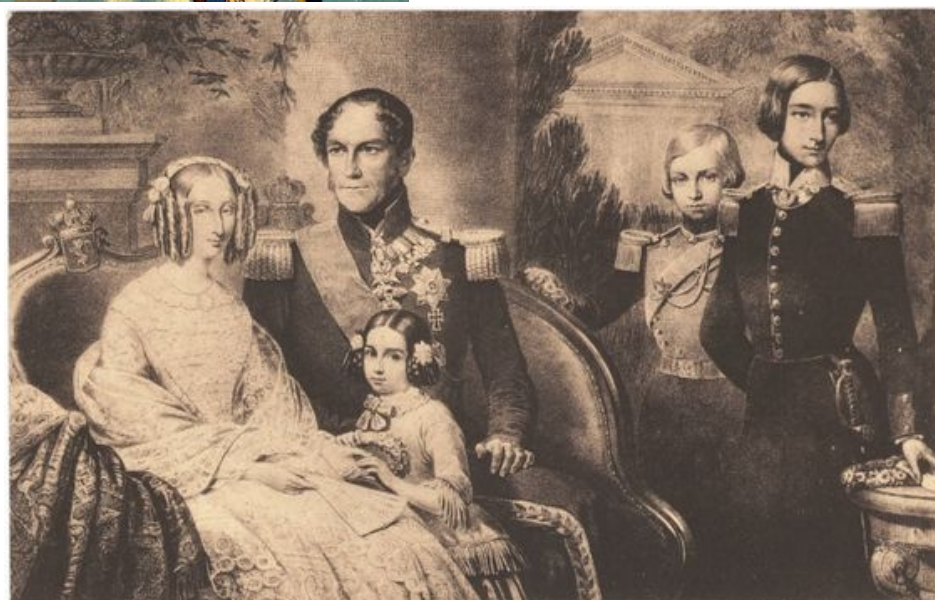
Lors de sa visite, le Roi offrit son portrait au bourgmestre Perpète Lion-Coupienne.

Si, au contraire des villes brabançonnnes et flamandes, il n'existe pas chez nous de « rue de la Joyeuse Entrée », la « rue Léopold », tracée en 1838, tire son nom du fait que le Roi l'empruntait pour gagner le château royal d'Ardenne à Houyet. Il était par ailleurs présent à son inauguration, en grande pompe, le 6/10/1838. En 1844, une girouette fut placée au faîte du Rocher Bayard, en honneur du Roi qui, dit-on, passait pour aller chasser le loup (« Sous le Bulbe, 17^{ème} année, n°21-2 »).

C.W



La rue Léopold, la statue de Devigne n'y étant apparemment pas encore placée.



La Presse relate l'évènement

NOUVELLES DIVERSES

BRUXELLES, le 2 septembre



Article 1
Traduction

Le roi et la reine feront ce mois-ci un voyage dans les provinces de Namur et de Liège.

LL.MM. partiront de Bruxelles le 12 septembre, et arriveront à Namur par la route de Sombreffe. Elles passeront à Namur la journée du 13. Le 14, elles se rendront à Dinant, et reviendront le soir à Namur. Elles quitteront cette ville le 15, et se dirigeront sur Huy. LL.MM. passeront la nuit dans cette ville. Le 16, elles se rendront à Liège, et y séjourneront le 17 et le 18.

Le 19, elles iront à Spa par la nouvelle route, et y séjourneront le 20 et le 21.

Le 21, elles visiteront Verviers, et retourneront ensuite à Spa.

Le 23, elles reviendront à Liège par la route de Herve, et le 23 à Bruxelles par la route de St.-Trond.

(Moniteur)

(Correspondance particulière de L'INDEPENDANT)

Namur, 14 septembre, 10 heures du soir.



Article 1
Traduction

LL.MM. sont parties pour Dinant à 9 heures et quart ce matin et ont parcouru cette belle route qui côtoie la Meuse, au milieu des acclamations de joie et des félicitations présentées par les autorités des différentes communes. Dans chacune d'elles des arcs de triomphe avaient été dressés pour la circonstance. Des détachements de la garde d'honneur à cheval de Namur ont escorté LL.MM. sur toute la route. Elles sont arrivées à Dinant vers midi. Les rues étroites de cette ville étaient si encombrées qu'il fallut des peines incroyables pour les traverser. Des gardes civiques très nombreuses étaient sous les armes. Le pont de Dinant était pavé, comme la ville entière de milliers de drapeaux aux couleurs nationales.

Leurs majestés sont descendues à l'hôtel de ville où de brillants préparatifs avaient été faits pour leur réception. Elles ont été visiter une roche célèbre dans le pays pour sa forme svelte et pointue et qu'on appelle la *roche à Bayard*; elle est à quelques minutes des portes de Dinant sur la route de Givet. Elles ont également visité l'église. Les principales autorités de Dinant assistaient au déjeuner donné par la régence. Des toasts au roi et à la reine ont été portés par le bourgmestre et par M. Pirson. Après le déjeuner, LL.MM. sont montées en haut des rochers contre lesquels Dinant est adossé. Le roi est allé au fort où séjourne une compagnie de discipline. La même foule attendait LL.MM. à la descente. Elles ont admiré les vues étendues et variées qu'offrent les environs de Dinant et la vallée de la Meuse. Elles sont remontées en voiture à 4 heures, et sont arrivées à Namur à 6 heures.

Un dîner de 25 couverts a eu lieu au gouvernement, LL.MM. ont assisté à un concert donné à la salle de spectacle, où toute la société de Namur était réunie. M. Begris, artiste namurois établi à Londres, s'y est fait entendre. Douze jeunes personnes de la ville ont exécuté la finale de la Dame Blanche. LL.MM. sont entrées et se sont retirées au bruit d'unanimes applaudissements

— On écrit de Dinant, que le roi et la reine y ont été accueillis avec le plus vif enthousiasme. LL.MM. ont été reçues à la limite de la commune par les autorités civiles et militaires, précédées d'une garde d'honneur à cheval commandée par M. Marsigny et accompagnées d'un nombreux détachement de gardes civiques ayant en tête la société d'harmonie dirigée par M. le docteur Didot, son fondateur. Toutes les maisons étaient décorées de verdure et ornées de drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs françaises. L'hôtel-de-ville avait reçu tout l'appareil qu'il avait été possible de lui donner. La population, avide de contempler son roi, s'était portée en masse sur la route de Namur. Enfin, à onze heures et demie le canon annonça l'arrivée des augustes voyageurs. M. le bourgmestre, à la tête du conseil municipal, complimenta le roi et la reine; puis le cortège se mit en marche pour se rendre à l'hôtel-de-ville. Le roi, après y avoir reçu les autorités, a été voir, ainsi que son auguste épouse, le site pittoresque du rocher Bayard. Delà LL. MM. se sont rendus à l'église collégiale, puis elles ont accepté un déjeuner qui leur avait été préparé à la régence. La santé de LL. MM. et du prince royal y fut portée par le bourgmestre et accueillie avec le plus vif enthousiasme par toute l'assemblée. Pendant ce temps, le corps de musique de la société d'harmonie a exécuté différents morceaux dans un salon contigu. LL. MM. ont paru y prêter une attention particulière et s'étonner de trouver une aussi bonne musique dans une petite ville. Après le repas, le roi visita avec la reine le jardin de M. Pirson, représentant, d'où il se rendit à la citadelle.

LL. MM. redescendirent en ville par le jardin de M. Lion-Coupienne, bourgmestre, en visitant la grotte que l'on prétend être l'ancien temple de Diane, dont Dinant tirerait son nom, selon les auteurs liégeois. Pendant que le roi visitait la citadelle, le bourgmestre eut l'honneur de donner le bras à la reine pour descendre dans son jardin. L'affabilité de la reine était extrême pour toutes les personnes qui l'entouraient. Voici le discours prononcé par le bourgmestre à la limite de la commune :

« Sire et madame,

« Ce jour où vos augustes majestés daignent honorer cette ville de leur présence est un grand jour de bonheur pour tous les habitants qui en conserveront un long et bien doux souvenir.

» La régence, interprète de leurs sentiments, vient avec le respect le plus profond, sire et madame, vous assurer que l'allégresse que cause parmi eux l'arrivée de vos majestés ne saurait être plus vive dans toutes les classes de la population, qui, ainsi que la régence, forme les vœux les plus sincères pour le bonheur de vos augustes majestés et du prince que la Providence nous a accordé.

« Après le jugement honorable, sire, que vous avez porté du caractère des Dinantois lors de la remise du drapeau d'honneur qui leur a été décerné, il ne nous reste rien à dire de nos concitoyens, si ce n'est de vous donner la garantie que leur fidélité et leur courage ne se démentiront jamais pour des princes qui, comme V. M., ne veulent régner que par des lois constitutionnelles et pour le bonheur du peuple. »

Le bourgmestre, dans le second discours qu'il a prononcé en l'audience particulière que le roi a accordée à la régence, a exprimé l'espoir de voir se terminer heureusement les intérêts extérieurs du pays, de manière à amener plus de débouchés pour le commerce. Il a parlé aussi des intérêts de la ville en particulier, des sacrifices qu'elle a faits pour ses établissements d'instruction publique, des dettes dont elle est obérée, et du besoin qu'elle aurait de secours du gouvernement.

Le roi a répondu avec la plus grande bienveillance, prenant des informations du bourgmestre et des échevins sur les intérêts privés de la ville, et il a dit qu'il prendrait spécialement à cœur ses divers intérêts.

Les jeunes dames-commissaires d'une association auxiliaire du bureau de bienfaisance ont présenté à la reine les statuts de leur société, en la suppliant de vouloir bien s'en déclarer protectrice. La reine a répondu avec la plus grande bonté à ces jeunes dames et a promis de s'occuper de leur société.

Au moment de partir, le roi a témoigné de nouveau au bourgmestre sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu, en le chargeant d'exprimer sa reconnaissance aux habitants, et en l'assurant de nouveau qu'il ne négligerait rien pour les intérêts généraux et particuliers de la ville.

La reine, également au moment de monter en voiture, a chargé spécialement le bourgmestre d'assurer les dames-commissaires qu'elle s'occuperait particulièrement de leur société auxiliaire du bureau de bienfaisance.

- On écrit de Dinant, que le roi et la reine y ont été accueillis avec le plus vif enthousiasme. LL.MM.ont été reçues à la limite de la commune par les autorités civiles et militaires, précédées d'une garde d'honneur à cheval commandée par M. Marsigny et accompagnées d'un nombreux détachement de gardes civiques ayant en tête la société d'harmonie dirigée par le docteur Didot, son fondateur. Toutes les maisons étaient décorées de verdure et ornées de drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs françaises. L'hôtel de ville avait reçu tout l'appareil qu'il avait été possible de lui donner. La population, avide de contempler son roi, s'était portée en masse sur la route de Namur. Enfin, à onze heures et demie le canon annonça l'arrivée des augustes voyageurs. M. Le bourgmestre, à la tête du conseil municipal, complimenta le roi et la reine; puis le cortège se mit en marche pour se rendre à l'hôtel de ville. Le roi, après y avoir reçu les autorités, a été voir, ainsi que son auguste épouse, le site pittoresque du rocher Bayard. De là LL.MM. se sont rendues à l'église collégiale, puis elles ont accepté un déjeuner qui leur avait été préparé par la régence. La santé de LL.MM. et du prince royal y fut portée par le bourgmestre et accueillie avec le plus vif enthousiasme par toute l'assemblée. Pendant ce temps, le corps de musique de la société d'harmonie a exécuté différents morceaux dans un salon contigu. LL.MM. ont paru y prêter une attention particulière et s'étonner de trouver une aussi bonne musique dans une petite ville. Après le repas, le roi visita avec la reine le jardin de M. Pirson, représentant, d'où il se rendit à la citadelle.

LL.MM. redescendirent en ville par le jardin de M. Lion-Coupienne, bourgmestre, en visitant la grotte que l'on prétend être l'ancien temple de Diane, dont Dinant tirerait son nom, selon les auteurs liégeois. Pendant que le roi visitait la citadelle, le bourgmestre eut l'honneur de donner le bras à la reine pour descendre dans son jardin. L'affabilité de la reine était extrême pour toutes les personnes qui l'entouraient. Voici le discours prononcé par le bourgmestre à la limite de la commune :

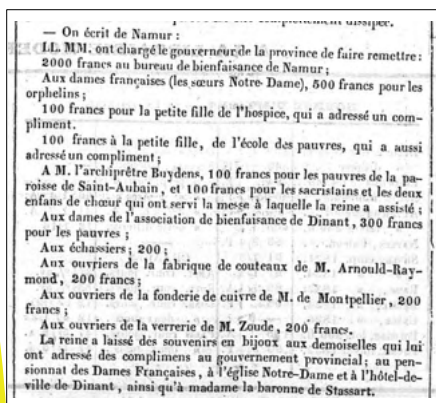
« Sire et madame,

« Ce jour où vos augustes majestés daignent honorer cette ville de leur présence est un grand jour de bonheur pour tous les habitants qui en conserveront un long et bien doux souvenir.

» La régence, interprète de leurs sentiments, vient avec le respect le plus profond, sire et madame, vous assurer que l'allégresse que cause parmi eux l'arrivée de vos majestés ne saurait être plus vive dans toutes les classes de la population, qui, ainsi que la régence, forme les vœux les plus sincères pour le bonheur de vos augustes majestés et du prince que la Providence nous a accordé.

« Après le jugement honorable, sire, que vous avez porté du caractère des Dinantois lors de la remise du drapeau d'honneur qui leur a été décerné, il ne nous reste plus rien à dire de nos concitoyens, si ce n'est de vous donner la garantie que leur fidélité et leur courage ne se démentiront jamais pour des princes qui, comme Vos Majestés, ne veulent régner que par des lois constitutionnelles et pour le bonheur du peuple ./..

Article 3 Traduction



Article 4

Traduction



-On écrit de Namur :
 LL.MM. ont chargé le gouvernement de la province de faire remettre : 2000 francs au bureau de bienfaisance de Namur;
 Aux dames françaises (les sœurs Notre-Dame), 500 francs pour les orphelins;
 100 francs pour la petite fille de l'hospice, qui a adressé un compliment;
 100 francs à la petite fille, de l'école des pauvres qui a aussi adressé un compliment;
 A M. l'archiprêtre Buydens, 100 francs pour les pauvres de la paroisse de Saint-Aubain, et 100 francs pour les sacristains et les deux enfants de chœur qui ont servi la messe à laquelle la reine a assisté;
 Aux dames de l'association de bienfaisance de Dinant, 300 francs pour les pauvres;
 Aux échassiers : 200 francs;
 Aux ouvriers de la fabrique des couteaux de M. Arnould-Raymond, 200 francs;
 Aux ouvriers de la fonderie de cuivre de M. de Montpellier, 200 francs;
 Aux ouvriers de la verrerie de M. Zoude, 200 francs;
 La reine a laissé des souvenirs en bijoux aux demoiselles qui lui ont adressé des compliments au gouvernement provincial; au pensionnat des Dames Françaises, à l'église Notre-Dame et à l'hôtel de ville de Dinant, ainsi qu'à madame la baronne de Stassart.

./.

Le bourgmestre, dans le second discours qu'il a prononcé en l'audience particulière que le roi a accordé à la régence, a exprimé l'espoir de voir se terminer heureusement les intérêts extérieurs du pays, de manière à amener plus de débouchés pour le commerce. Il a aussi parlé des intérêts de la ville en particulier, des sacrifices qu'elle a faits pour ses établissements d'instruction publique, des dettes dont elle est obérée, et du besoin qu'elle aurait de secours du gouvernement.

Le roi a répondu avec la plus grande bienveillance, prenant des informations du bourgmestre et des échevins sur les intérêts privés de la ville, et il a dit qu'il prendrait spécialement à cœur ses divers intérêts.

Les jeunes dames-commissaires d'une association auxiliaire du bureau de bienfaisance ont présenté à la reine les statuts de leur société, en la suppliant de vouloir bien s'en déclarer protectrice. La reine a répondu avec la plus grande bonté à ces jeunes dames et a promis de s'occuper de leur société. Au moment de partir, le roi a témoigné de nouveau au bourgmestre sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu, en le chargeant d'exprimer sa reconnaissance aux habitants, et en l'assurant de nouveau qu'il ne négligerait rien pour les intérêts généraux et particuliers de la ville.

La reine, également au moment de monter en voiture, a chargé spécialement le bourgmestre d'assurer les dames-commissaires qu'elle s'occuperait particulièrement de leur société auxiliaire du bureau de bienfaisance.



Une sortie du roi



Détail

Photos J-C G.

Endroit où est gravé le souvenir
du passage de LL.MM. à MontFat

Sculptures d'Alexandre Daoust (1886-1947).

L'une est en plâtre, l'autre en terre cuite. Hauteur 40 cm. Toutes deux sont signées.

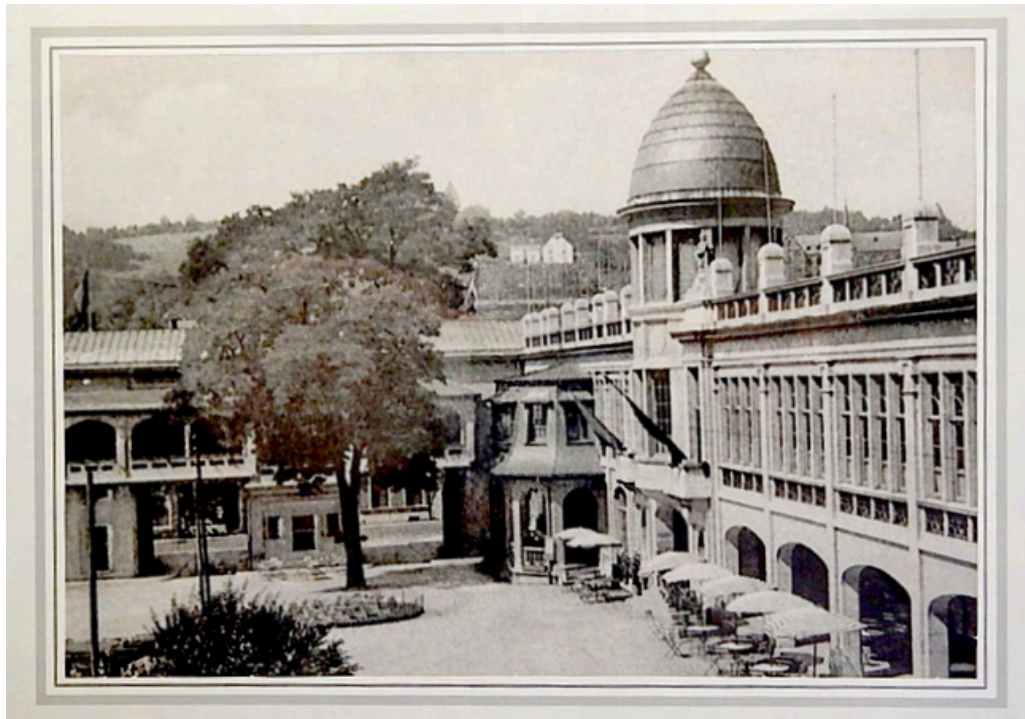
S'agit-il du buste de l'un de ses trois enfants? D'un des deux garçons, Jean né en 1926 ou André en 1929, ou de Geneviève en 1935 ? On pencherait pour un visage de petite fille. Daoust est décédé accidentellement à Champion le 7 janvier 1947.

(Coll. J.-C.G.)



Coup d'œil sur l'ancien Casino...

Coll. J-C.G.



Beaux objets



Rare moule à couques de Dinant. Décoré de l'image de Sainte Catherine enveloppée de feuillage. Inscription: "ST CATHERINE DINANT". Style Louis XVI. Datation estimée: début 1800. Vente 2/5/2021 par Lot-Art Belgique. Dimensions: 33 cm x 31 x 3.



Moulage d'un moule à couque marqué au bas "Collard Dinant".



Moule à couque de Dinant figurant le château de Walzin. Signé en creux au revers par le sculpteur Eugène Limbor de Liège. Vente du 28/9/2023 par Hôtel des Ventes Legros à Verviers.



Moule à couque "Solbrun".



Matthias Erzberger (20/9/1875-26/8/1921).

Dans notre précédente édition, nous avons relaté le parcours des plénipotentiaires allemands gagnant Rethondes pour s'en aller ratifier l'Armistice au début de novembre 1918. Ils ont traversé Dinant le 7, en milieu d'après-midi.

Parmi eux, le chef de délégation, Matthias Erzberger, à propos duquel nous nous proposons de revenir. De fait, par respect vis-à-vis de l'homme, nous le devons. Bien sûr, hiérarchiquement, il était l'envoyé des autorités de son pays, mais il dépassa ce statut en s'impliquant totalement et en jouant un rôle de premier ordre dans la fin des hostilités.

Voici ce qu'en dit l'historien et conseiller historique sur plusieurs films Loris Chavanette dans le journal *Le Point* du 11/11/2018, sous le titre « Erzberger, le soldat inconnu de la paix » (il n'était pas militaire, mais bien civil, l'auteur a voulu jouer sur les mots, en faisant référence au Soldat Inconnu inhumé sous l'Arc de Triomphe à Paris). « Le dernier poilu a disparu. Il ne reste de ce temps de guerre que les souvenirs des larmes que le monde a versées, et le sang séché d'une génération sacrifiée pour l'orgueil de quelques-uns. L'Histoire a retenu les grands noms de Foch, Clemenceau, Joffre, Gallieni. Autant de monuments de la gloire française. Mais s'il fallait citer aussi un nom allemand, on retiendrait celui d'un inconnu illustre: Matthias Erzberger ».

Mais, qui était-il ?

Un homme politique du centre catholique, très apprécié des classes populaires qui voyaient en lui un digne représentant de la cause ouvrière.

Toutefois, au début des tensions internationales, il se déclare favorable à l'entrée en guerre de son pays. En septembre 1914, il rédige un mémorandum dans lequel il préconise, notamment, l'annexion de la Belgique et de la Lorraine à l'Allemagne ! Mais, bien vite, il déchanté et est gagné par l'effroi, au vu des hécatombes humains sur le front et de la misère du peuple de l'arrière-pays. Il prend conscience de tout le mal qu'engendre la politique d'agression de son pays.

Dès juillet 1917, son changement est radical : il s'évertue à faire adopter par le Reichstag un processus de négociation de la paix. Tenace, il s'en fait un des plus ardents défenseurs.

Un peu plus d'un an plus tard, il signe la convention d'Armistice du 11 novembre, Foch ayant refusé de lui serrer la main...

Sans le savoir, c'est sa propre mort qu'il signe là.

La paix est interprétée par de nombreux soldats comme un « coup de poignard dans le dos ».

Les nationalistes, de plus en plus agités, jugent coupables de trahison les hommes politiques de la République de Weimar, proclamée le 9 novembre 1918 et qui consacre la démocratie parlementaire. Une vague d'attentats et d'assassinats commence.

Erzberger est nommé ministre des finances. Dès son arrivée aux affaires, il s'oppose fermement au militarisme prussien. Il prend fait et cause pour l'entrée de son pays dans la Société des Nations, issue du Traité de Versailles de 1919, et dont il est exclu. Il s'empresse de communiquer ses positions pacifiques au monde entier dans un manifeste qui sera même traduit en français.

A l'international, l'homme devient de plus en plus connu et on le voit un peu partout. Il assume de multiples missions diplomatiques.

Le 26 août 1921, il passe ses vacances en famille à Bad Griesbach, une station thermale de la Forêt Noire où il est né.

Le matin, en compagnie de son ami Carl Diez, il délaisse son hôtel pour une promenade dans les bois. Un orage éclate, ils se réfugient dans une église. L'averse passée, ils reprennent leur balade. Deux jeunes hommes surgissent munis de revolvers et tirent à bout portant. Atteint à la tête et à la poitrine, Erzberger succombe sur-le-champ. Diez, grièvement blessé, parvient à regagner l'hôtel et à donner l'alerte. Les deux terroristes s'enfuient, direction Munich en Bavière, berceau du nazisme pointant.

La République de Weimar fit à Erzberger des funérailles nationales, le chancelier de l'époque Joseph Wirth qualifiant le défunt de « martyr de la République ». Elles se déroulèrent en l'église du lieu, en présence d'une foule innombrable.

Erzberger avait déjà survécu à une agression qui lui avait causé une blessure à l'épaule.

Un mandat fut lancé pour retrouver les coupables, notamment dans la presse et sous forme d'affichettes placardées un peu partout, avec à l'appui la promesse de fortes récompenses.

L'assassinat fut commandité par Manfred von Killinger, un membre du *Germanenorden*, « l'Ordre des Germains », un mouvement clandestin, apparu en 1912, s'attribuant de surveiller les Juifs et de propager l'antisémitisme. Cette organisation, la première à adopter la croix gammée, annonce, tristement, l'émergence du nazisme.

Les deux terroristes étaient membres de l'*Organisation Consul*, un escadron de la mort ultranationaliste. Il s'agit de Heinrich Tillessen et Heinrich Schulz, tous deux officiers de marine dans la Baltique. Ils avaient participé au putsch d'extrême droite de Wolfgang Kapp à Berlin en mars 1920, qui tenta de renverser le gouvernement légitime. Hitler s'y fit voir. Le coup d'état avorta, suite aux grèves générales et autres émeutes qui se multiplièrent dans tout le pays pour le contrer.

Avec l'aide de von Killinger, ils se réfugièrent en Hongrie. Le gouvernement hongrois d'extrême droite de l'amiral Horthy (dit « le Pétain hongrois ») refusa leur extradition. C'est ainsi qu'ils ne seront poursuivis qu'au terme de la seconde guerre mondiale !

Tillessen s'installa en Espagne en 1925, muni d'un faux passeport allemand.

Schulz partit en Namibie puis vint habiter Barcelone, sous le couvert également de faux papiers. Tous deux retournèrent en Allemagne en 1933, année au cours de laquelle Hitler devint chancelier, et bien évidemment ils furent amnistiés.

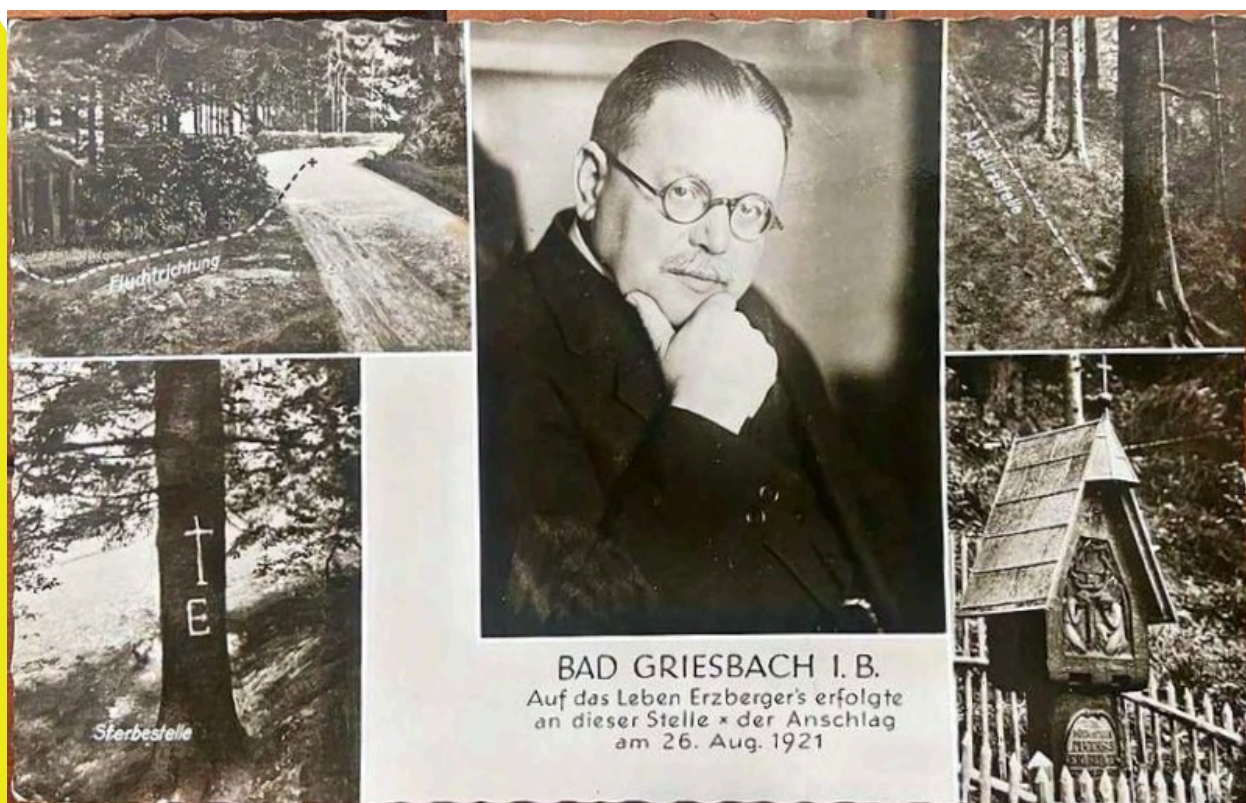
Membre des SA, capitaine de corvette sous le régime nazi, Tillessen est arrêté à la fin de la guerre. Traduit en justice en 1946, il est acquitté par le Tribunal de Constance. Ce verdict scandaleux eut un retentissement international. Appréhendé par les troupes françaises d'occupation, il fut présenté devant le Tribunal de Rastatt et cette fois condamné à 15 ans de prison. Il bénéficia d'une exemption de détention en 1952 et décéda en 1984, à l'approche de ses 90 ans.

Quant à Schulz, il fut arrêté par les Américains en 1945. Condamné à 12 ans de réclusion, il fut libéré sous condition. Il décéda en 1979.

Matthias Erzberger demeure dans la mémoire collective allemande une icône de la paix. Des écoles ainsi que des rues portent son nom. Des articles sont régulièrement publiés à son sujet. Le centième anniversaire de sa mort fut commémoré en 2021 avec tous les honneurs.

Dans Dinant martyrisée de façon indélébile en 1914, c'est ce grand homme qui traversa le pont le 7 novembre 1918 pour s'en aller signer la paix. Plus qu'une réalité, tout un symbole...

C.W.



Endroit du drame.



Erzberger éroulé.

35. Jahrgang. Nummer 37
Internationales Criminal-Polizeiblatt
 (gegründet 1887 von Polizeirat Treveser.)
 Als Organ der Internationalen Kriminalpolizei...
Revue Internationale de Police Criminelle - The International Criminal Police Times

Frankfurt a. M. (Deutschland) Verantwortl. H. Schmalzer 1921	Frankfurt a. M. (Deutschland) Verantwortl. H. Schmalzer 1921	Frankfurt a. M. (Deutschland) Verantwortl. H. Schmalzer 1921
---	---	---

120000 Mark Belohnung!

Zu pos. 236 a. Heinrich Schulz.	Zu pos. 236 b. Stud. jur. Heinrich Tilleßen.	

Assassinat d'Erzberger. **Mord Erzberger.** **Murder Erzberger.**

Annonce de recherche des assassins

MORD!

Am Freitag, den 26. August 1921 Vormittags gegen 11 Uhr wurden auf der Kniebühlstraße zwischen Griesbad und Alexanderchanze die Reichstagsabgeordneten Erzberger, seit 19. VIII. 1921 zur Kur im Bad Griesbad, und Diez, seit 24. VIII. 1921 vorübergehend in Peterslat, überfallen. Diez erhielt einen Schulterstoß. Erzberger ist durch mehrere Schüsse getötet.

Die Tat ist begangen durch zwei junge Männer.

Verdächtig sind die nachbefragten beiden Personen, die vor der Tat in Griesbad anfielen.

Bezeichnung.

- Der **Geübtere**: 25 bis 30 Jahre alt, blond, schlank oder gutaussehendes Gesicht, kleiner Schnauz, hellere Gesichtsfarbe, dunkler, sportlicher, tritt als Mann aus, tritt in ruhigen, besonnenen, aber energiegeladener Weise auf. Sportliche, aber nicht übermäßig. Oberbau. Ein linkes Ohr ein gutes Gehör.
- Der **Heilere**: dunklere Haare, breiterer oder reinerer Sportlerbau (homer sport) Sportliche. Oberbau. Einem der beiden soll eine Linkshand an der Seite an einem Scherenschnitt über ein Mittel des Sportlers getragen haben.

Am Tatort wurden gefunden:

Ein amorphes Pulver (0 mm), auf dem Schießfeld gefunden „R. 18. 5“, ferner eine Kugel (0 mm), davon zwei getrieben „R. 18. 5“, eine „R. 18. 5“, eine „R. 18. R. M. 5.“; fünf Kugeln (7,65 mm), getrieben „R. M. * 5.“

Belohnungen.

- Das höchste Jubiläumserlohn hat am 26. August 1921 auf Ermordung der Täter eine Belohnung von **20,000 Mark** ausgesetzt.
- Die Reichsregierung hat am 27. August 1921 ein Kabinettsbeschluss, bei der Ermordung des Abgeordneten Erzberger die Möglichkeit eines politischen Mordes gegeben ist, eine Belohnung von **100,000 Mark** ausgesetzt.

auf die Ermordung der Täter oder der Täter ausgesetzt. Für die Verhütung der Belohnung ist die höchste Landespolizei zuständig. Sachverständige Angaben werden an die höchste Staatsanwaltschaft Offenburg oder an die nächste Staatsanwaltschaft oder Polizei erbeten.

Badische Staatsanwaltschaft Offenburg.

Les récompenses

Mord Erzberger

Als Täter sind ermittelt:

- Der am 20. Juli 1893 in Zaafeld (Zaale) geborene, seit Ende April 1921 in München, zuletzt Maximilianstraße 33, wohnhaft gewesene **Kaufmann Heinrich Schulz**;
- Der am 27. November 1894 in Köln-Indenthal geborene, seit Mai 1921 in München, Maximilianstraße 33, wohnhaft gewesene **stud. jur. Heinrich Tilleßen**.

Schulz ist der Täter, dessen linkes Ohr am oberen Rand verpflummet ist. Die nachstehenden Porträts stellen Tilleßen dar.

--	--

Offenburg, 12. September 1921.
Badische Staatsanwaltschaft.

Affiche de recherche.



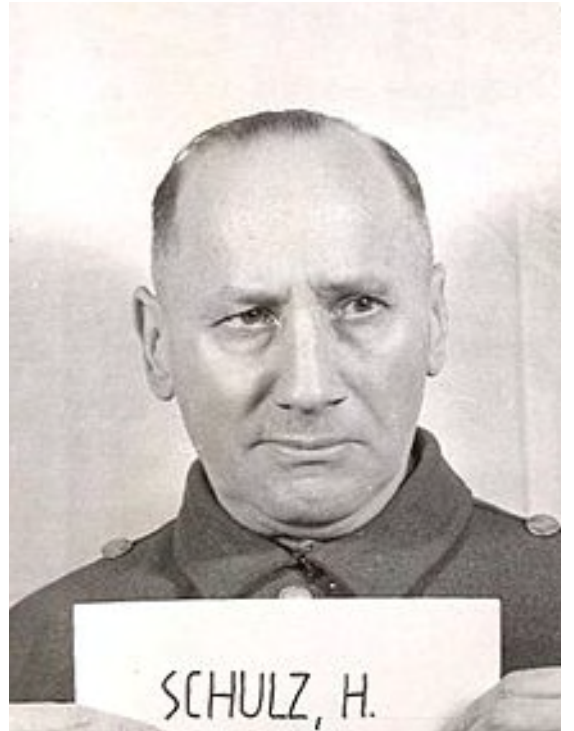
Stèle à l'endroit du drame.



Tillessen à son procès.



26/8/2011, hommage dans la chapelle de Bad Griesbach.



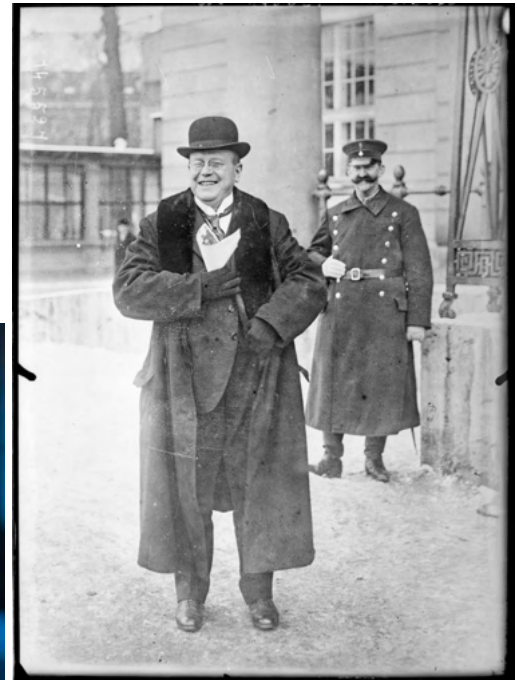
Schulz à son arrestation.



Erzberger dans sa bibliothèque



Erzberger dans son salon



Erzberger en mission.



Sur Netflix, dans l'adaptation en 2022 du film "A l'ouest, rien de nouveau" par Edward Berger, le rôle de Matthias Erzberger est tenu par le comédien Daniel Brühl.



L'ami miraculé...



1921, c'est déjà l'année du petit moustachu...

Pour le plaisir des yeux



Oeuvre signée M.-L. FRANCO 1932 (coll. J.-C.G.).

Appel au lecteur qui pourrait nous renseigner sur cette artiste. Merci.
Les dimensions des dinanderies rehaussées de couleurs font: 64 cm de haut sur 48 cm de large.



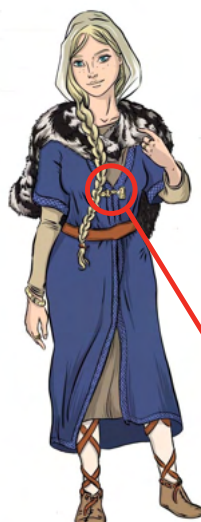
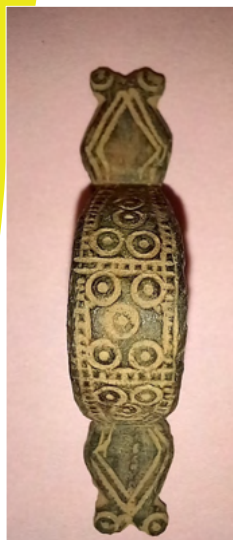
Une fibule mérovingienne ansée sur l'entité de Ciney.

Elle vient d'être découverte par notre fidèle collaborateur Laurent Poncelet.

Pour rappel, celui-ci est agréé par les services de l'archéologie wallonne (AWAP) pour l'usage de son détecteur de métaux, sur des zones non identifiées archéologiquement. Son activité s'exerce en toute clarté. Certains de ses objets ont été officiellement publiés.

Olivier Vrielynck, spécialiste du mérovingien, nous a déjà gratifiés d'un petit commentaire : « Ce type de fibule est rarement trouvé en contexte archéologique, du moins dans nos régions. Son utilisation déborde à la période carolingienne. Les prospecteurs hennuyers en trouvent régulièrement ». Merci à lui. Dommage que ce ne soit pas sur l'emprise de notre entité, mais Ciney est notre voisine...

C.W.



Port d'une fibule en ce temps-là. Musée de Mariemont. Exposition "Le Monde de Clovis".

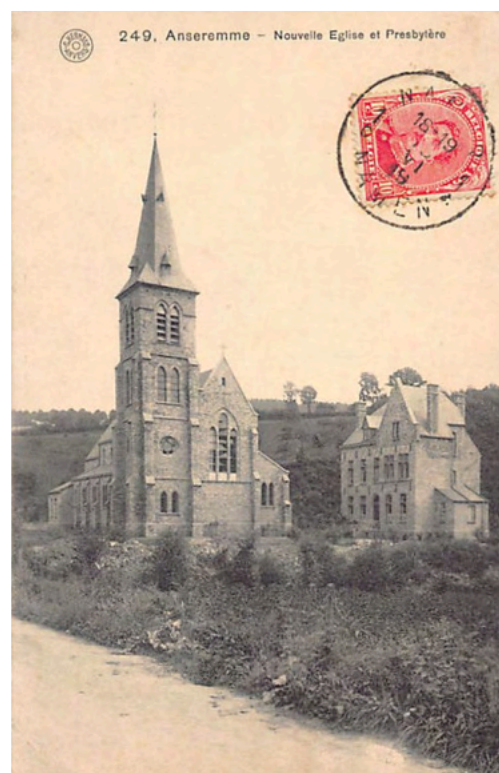
Illustrateur Cédric Volon.

Anseremme, l'anecdote truculente de l'ami Jean...

« Lors de son arrivée dans notre paroisse Sainte-Anne pour remplacer l'abbé Dietz nommé doyen à Philippeville, l'abbé Delforge - un Dinantais – s'efforçait de donner une nouvelle impulsion chrétienne à Anseremme, ainsi que le dit l'adage « novia ramon choffe todis bin » ! C'est ainsi qu'il avait fait installer dans le clocher une puissante sonorisation qui se répandait jusqu'aux quatre coins du village, à un point tel que l'on dut freiner son enthousiasme un peu outrancier. On ne lui laissa que la diffusion de musiques choisies à l'issue des grands rendez-vous liturgiques. De la sorte, à la sortie de la grand-messe du 15 août, le curé réintégra la sacristie et tout en rangeant ses habits sacerdotaux, il lança le disque choisi sur la table de lecture de la méga sonorisation... Ce qu'il ignorait, c'est qu'un brave acolyte - Philippe Deborsu – avait repéré son manège et, ce jour-là, avait subrepticement remplacé le disque choisi par le curé par celui qui se trouvait au bas de la pile... C'est ainsi que se propagea, au grand étonnement et à l'hilarité générale des fidèles et autres touristes présents en nombre sur la place d'Anseremme, un puissant *MINUIT CHRETIEN* ! Le curé, enragé, radia aussitôt le gamin du cadre des acolytes, alors que c'était simplement une belle farce due à l'audace de l'enfant de chœur, geste qui aurait bien trouvé sa place dans un film de Pagnol ! »

(Philippe est le père des deux journalistes de la télévision)

Jean Javaux



La passerelle de Bouvignes : un document !

Il s'agit d'une aquarelle sur papier, de 30 cm x 50, signée Miller Smith¹ et, surtout, datée de 1909²!

On y voit la passerelle originelle reliant Bouvignes à Leffe, construite en bois. Pour ouvrir le passage au bateau à vapeur halant la péniche, la structure fait « le gros dos ». A cet endroit, on remarque qu'elle est encore fragilisée, dès lors qu'on la voit ébranlée. C'est qu'elle vient tout juste d'être jetée³. Pour le piéton qui devait s'y engager, gagner ainsi de la hauteur pour enjamber la Meuse, devait être quelque peu vertigineux! « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire »...

L'oeuvre de l'artiste participe du document historique, disons-nous. Pourquoi ? Parce que cette passerelle en bois - voire cet apparemment de petit pont - sera détruite peu de temps après 1909, date précise du dessin. Plus exactement en 1912⁴, année durant laquelle les Ponts-et-Chaussées édifient une passerelle en dur, répondant en cela aux multiples sollicitations de plus en plus pressantes. En 1910, le passage d'eau est supprimé. Officiellement le 5 juillet, avec parution dans le Moniteur Belge du 15.⁵

Très vite, à peine terminé, l'ouvrage cesse de fonctionner. Et pour cause, le génie français fait sauter une des arches le samedi 22 août 1914 vers 17H.⁶ Les Saxons sont sur l'autre rive...

Un parlementaire s'empresse à la Chambre d'exprimer sa conviction en ces termes : « La passerelle de Bouvignes est, comme le cheval Bayard qui enjambait, lui aussi, la Meuse, presque entrée dans la légende. Cependant, pour celle-ci, je m'en veux gardien. Cette passerelle relie les deux Bouvignes comme dans un bâtiment le ferait la porte qui joint la cuisine à la salle-à-manger. Imaginez-vous que, pour passer de l'une à l'autre, vous deviez, soit monter par le grenier, le pont de Dinant, soit redescendre par la cave, le pont d'Yvoir, le premier distant de trois kilomètres, l'autre de sept ».

Dès lors, sitôt sonné l'Armistice, le rétablissement de l'ouvrage d'art est ordonné. Dans le Moniteur Belge du 31/7/1919, page 3647, on note « Par arrêté royal du 14/7/1919, il est alloué à la commune de Bouvignes un quatrième et dernier subsidé, de 5.400 francs, en acquit de la part d'intervention de l'État dans la dépense résultant de l'établissement d'une passerelle en béton armé au-dessus de la Meuse ».

En 1922, c'est chose faite, et on l'emprunte gaiement durant deux décennies. A l'approche de l'armée allemande, le génie belge la fait partiellement sauter le 12 mai 1940.⁷

Par la suite, elle se verra provisoirement rétablie, mais l'année 1954 consacre sa démolition finale. En tout état de cause, c'est ce que mentionnent toutes les sources que nous avons consultées.

Est-ce pour autant que l'idée de la passerelle a définitivement été abandonnée ? En effet, curieusement, dans les discussions à la Chambre⁸ au sujet du budget des Travaux Publics pour l'exercice 1962, nous lisons : « Un membre demande à connaître les prévisions relatives à la passerelle de Bouvignes. L'étude est-elle en cours et quand envisage-t-on la mise en adjudication des travaux ? ». Ce à quoi il est répondu : « Les études sont en cours aux Ponts et Chaussées. Tout porte à croire que le travail pourra être mis en adjudication fin 1962 de manière à ce que l'exécution proprement dite commence au début 1963 ». Nous n'en savons pas plus.

Ne subsistent en Meuse que les culées.

Relevons que Bouvignes a été toute proche d'être dotée d'un pont dans le dernier quart du 16ème siècle. Le roi Philippe II⁹ en décida ainsi.¹⁰ Le 23/11/1574, il donne son autorisation à la construction d'un pont : « et que avec ce fust aussi concédé à la dicte ville de pouvoir ériger un pont pour avoir le passage outre la rivière de Meuse, à quoy viendrait bien à propolz et à l'avantage un grand boluwercq¹¹ de pierres comprenant un quart de la dicte rivière, auquel destroit les supplians ont choisy de faire le dit pont ». En bas de page, Borgnet ajoute une conclusion fort logique: « Cette construction n'était pas donc une entreprise aussi considérable qu'elle le paraît au premier abord. Ce pont existait déjà à partir de la rive gauche jusqu'au Boulevard¹² ; il ne s'agissait plus que de le prolonger jusqu'à la rive droite au moyen de deux ou trois arches ».

¹ Peintre et graveur anglais (1854-1937), reconnu pour ses qualités de dessinateur.

² Vente du 20/10/2018 chez lacy scott and Knight, lot 1041. Marchand international établi à Bury St Edmunds, Suffolk, Angleterre.

³ Echos de Crèvecœur 42/2015, p.36, "La Meuse dans la Région de Dinant et Bouvignes. Aspects paysagers d'un cours d'eau du Moyen-Age au XIXème siècle" Cécile Léonard - Pascal Saint-Amand.

⁴ Ministère de la Culture Française / Bruxelles 1975-1978. Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites, T.7-1978, chapitre "Bouvignes sur Meuse. Visages présents et à venir d'une cité médiévale", p.138, sous-chapitre "Devant Bouvignes", André Lanotte et Marie Blanpain.

⁵ "Pasimonie : collection complète des lois, arrêtés,..."

⁶ "L'invasion Allemande dans les Provinces de Namur et Luxembourg. Quatrième partie. Le combat de Dinant". Schmitz et Nieuwland, 1922, p.97, témoignage de Mme Marie Schepkens.

⁷ "Encyclopédie wikimonde", rubrique "Bouvignes-sur-Meuse (information recoupée)".

⁸ Chambre, 4-XVI (1961-1962)

⁹ Né le 21/5/1527 - décédé le 13/9/1598. A l'abdication de son père Charles Quint en 1555, il devint roi d'Espagne et de toutes les possessions, parmi lesquelles les Provinces Unies.

¹⁰ Cartulaire de la Commune de Bouvignes, Jules Borgnet, volume premier et second, Namur, Wesmael-Legros, 1862, sous les numéros 90 et 101.

¹¹ Terme néerlandais, pouvant être traduit par rempart, bastion.

¹² Cela consiste en des avants-postes fortifiés avantageant l'usage intensif de l'artillerie. Philippe Bragard, professeur à l'UCL, a abordé ce sujet, à propos de Bouvignes, dans sa conférence du 24/11/2018 à la Citadelle de Dinant (notes prises à cette occasion).

Le 3/9/1593, Philippe II annonce certaines mesures pour assurer la construction dudit pont, mais le projet n'aboutira jamais.

Le peintre de guerre allemand Richard Müller (1874-1954) est l'auteur d'un dessin en 1914 intitulé « Zerstörte Brücke in Belgien » (« pont détruit en Belgique »). Dimensions de 39 cm sur 24. On y voit la passerelle endommagée. Le site est incontestablement celui de Bouvignes.¹³

Le peintre Pierre Thévenet (1870-1937), en 1934, est l'auteur d'une peinture intitulée « Passerelle de Bouvignes » (format 46 x 61).¹⁴

Le photographe Pirot-Schwarz de Dinant a réalisé une très belle photo du coffrage de la passerelle dès avant que le béton soit coulé¹⁵

C.W.

¹³ Dessin publié dans *Traces Mosanes* n° 25 de mai 2014, p.5

¹⁴ Voir en annexe la photo altérée du tableau. Sa copie est vendue sans grand discernement

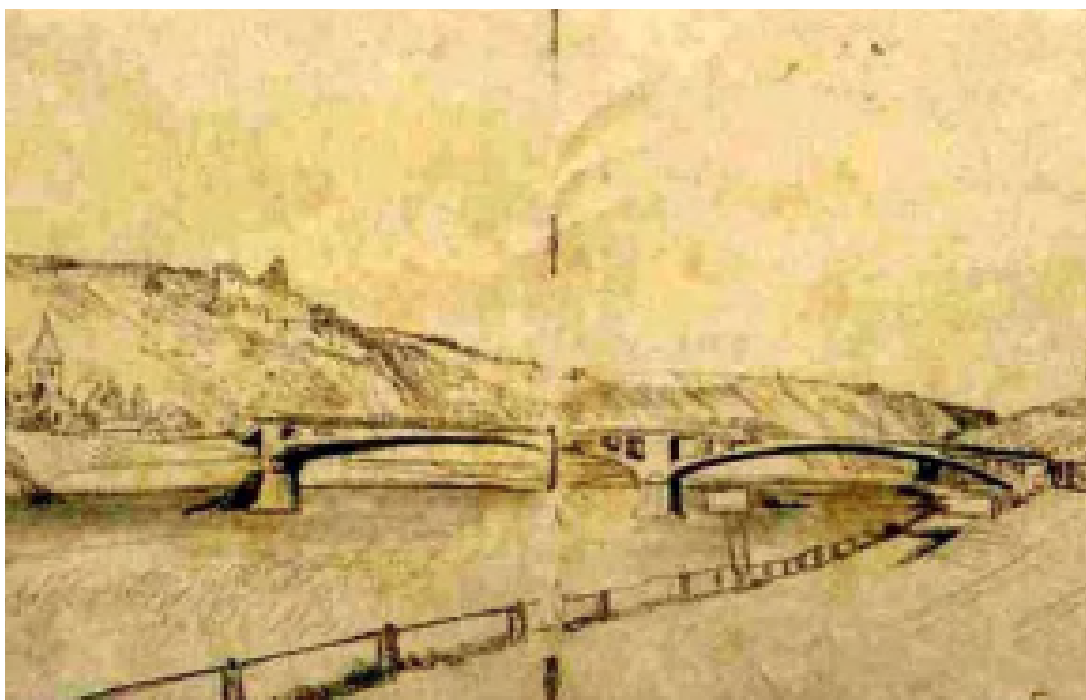
¹⁵ Collection Philippe Marazan. *Traces Mosanes*, op.cit.,P.1.



Le tableau de 1909!



Zoom sur le passage.



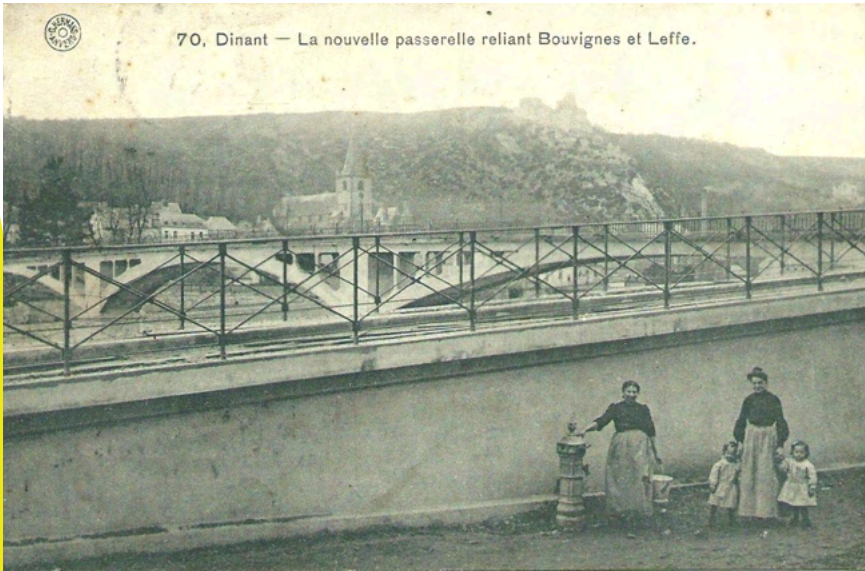
Le tableau de Müller en 1914.



Situation au 1/9/1919. Coll. Min. Trav.Publ.



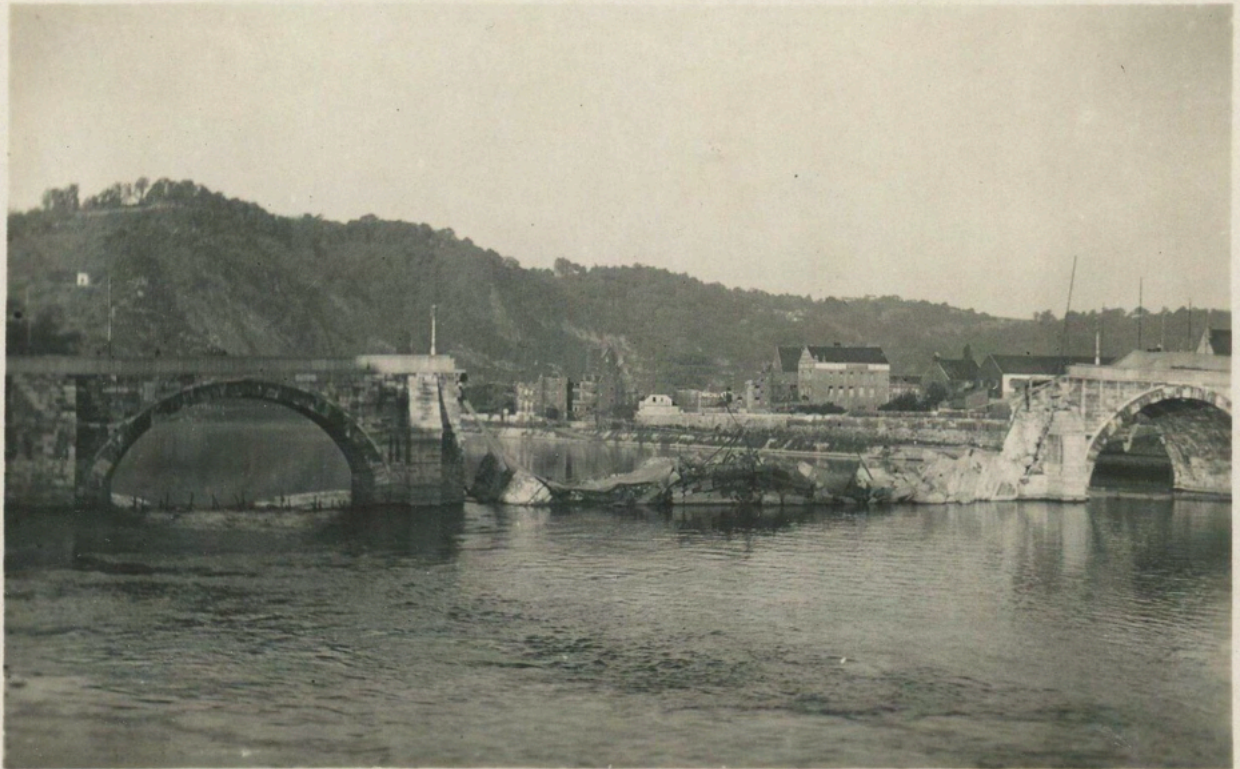
Coffrage pour le béton terminé. Les personnes sont endimanchées et le drapeau belge flotte. Coll. Ph. Maranzan.



La passerelle après 1922



Artillerie allemande en mai 1940 près de la passerelle.



Passerelle endommagée

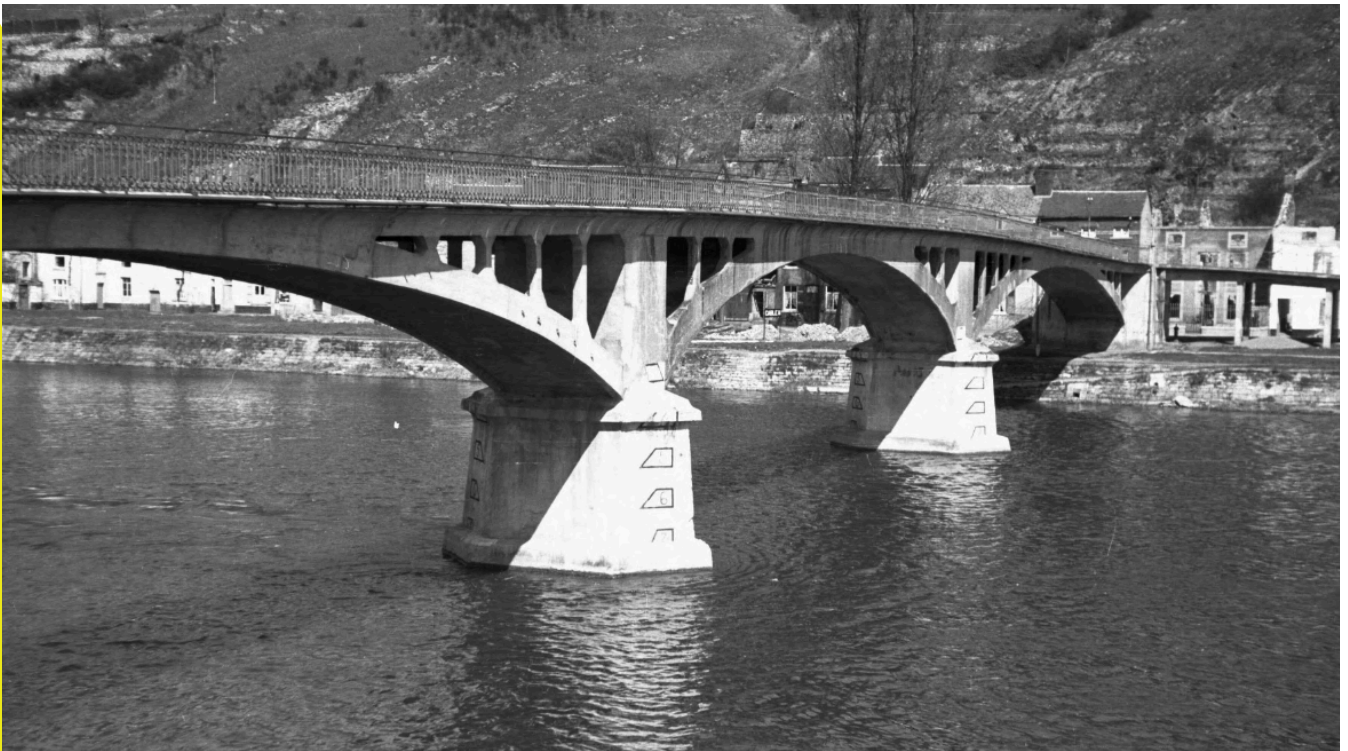


Photo datée du 16/4/1942. Coll. Min. Trav. Publ.



Photo datée du 3/4/1945. Coll. Min.Trav.Publ.



Photo datée du 18/3/1954. Coll. Min. Trav. Publ.



"Copie" du tableau de Thévenet.



Apparemment, la dernière photo, en 1954...



Fonds baptismaux.

La vente de ceux-ci a été réalisée par FLUMINALIS à Horssen aux Pays-Bas.
Ils sont signés « 1878 Félix Simonet Dinant ». Nous ignorons de quel édifice religieux ils proviennent.

Leurs dimensions : largeur : 65 cm ; profondeur : 65 cm ; hauteur : 145 cm.

Félix Simonet tomba au Mur Laurent le 23 août 1914.

Sur la liste des fusillés, il est repris sous le numéro 615.

Il était retraité et avait 72 ans.



Des Hollandais qui voyagent...

Un site aux Pays-Bas s'emploie à l'étude des moyens de locomotion utilisés par les habitants pour visiter l'Europe, durant la première moitié du 20ème siècle. Vélo, moto, auto, auto-car, etc... Sur les parcours retracés, nous retrouvons Dinant.

1914

En juin 1914, Janus van Zelfst et les frères Cornelis et Hugo Vogel entament un voyage vers Paris, en moto et side-car.

Au terme d'une journée de roulage, ils arrivent à Dinant. Comme la photo l'indique, ils font l'objet d'un contrôle sur le pont de Dinant. Deux autres photos, datées du 22 juin, les montrent arrivant à Azy-Bonneil dans la Marne.

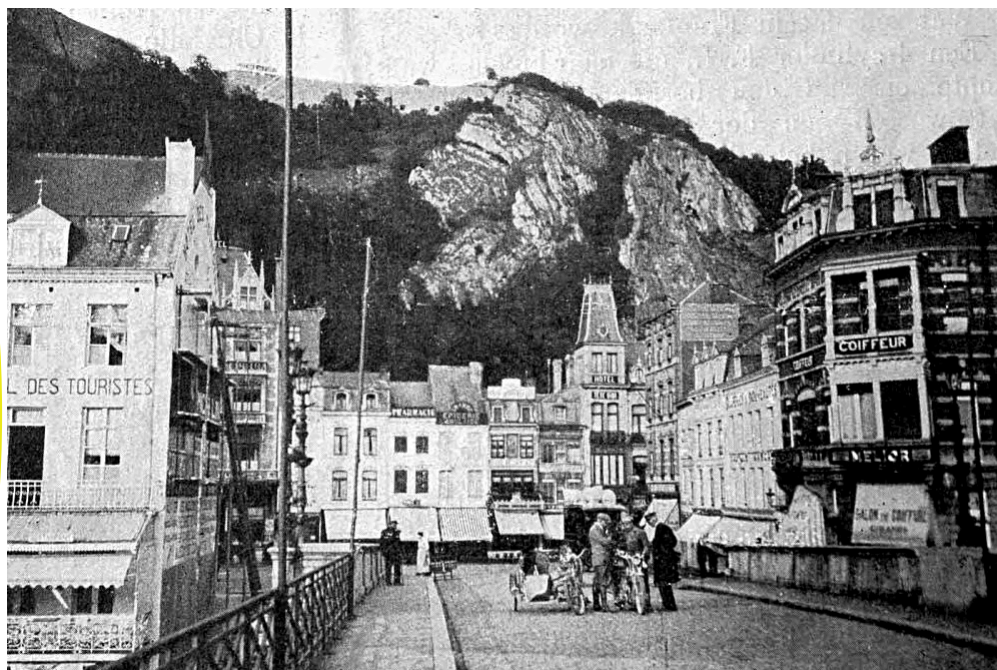
Ils récidivent en 1927, en compagnie d'autres motocyclistes. Les photos sont sans doute prises en vallée mosane, entre Dinant et Namur, mais nous ignorons le(les) endroit(s).

1934.

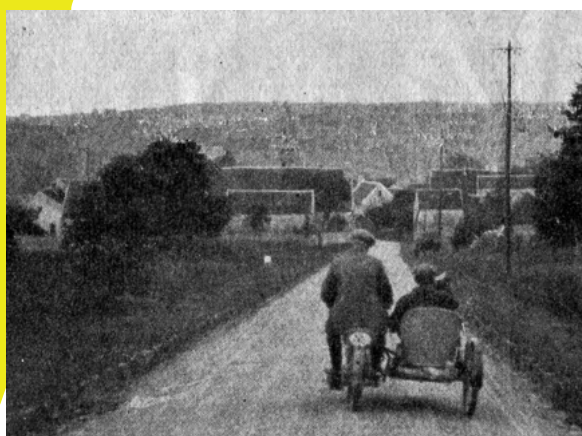
Le 28 août, trois frères, Jan (meunier), Gérard et Willem (tous deux religieux) entreprennent un périple le long de la Meuse. On les voit arrêtés au Rocher Bayard.

1939.

Une chorale d'Oosterhout (au nord de Breda) prend l'habitude elle aussi de visiter Paris. C'est en car ou en voiture, selon le nombre de participants. Ici, la voiture est arrêtée à proximité du pont, côté rive gauche.

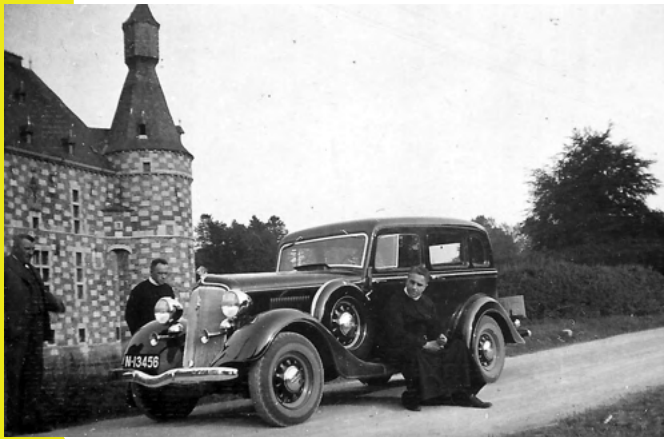


1914. Arrêt sur le pont de Dinant et arrivée à Azy-Bonneil (Marne)





En 1927, le long de la Meuse. Carrière? Mais où?



1934. Au château de Jalhay (Amay) et au Rocher Bayard.



Au départ de Rucphen, en car ou en voiture.



Mais où est donc passée l'église d'Anseremme ?

Cette carte postale met en évidence un ouvrage emblématique de notre entité, le Pont-St-Jean à Anseremme. A bien examiner le document, on se demande où est passée l'église Sainte-Anne, et, subsidiairement, pourquoi une troisième arche à peu de distance du pont.

Ce sont deux passionnés de l'histoire d'Anseremme qui vont nous éclairer à ce sujet. Merci à eux.

Cette carte est datée d'avant 1906-1907, années durant lesquelles l'église fut construite. Auparavant elle se situait au Prieuré. Subsiste là, joutant l'ancien cimetière, une chapelle ayant conservé les soubassements de l'église originelle, ainsi que la tour clocher. La nef se perd dans la démolition, intervenue dans les années soixante.

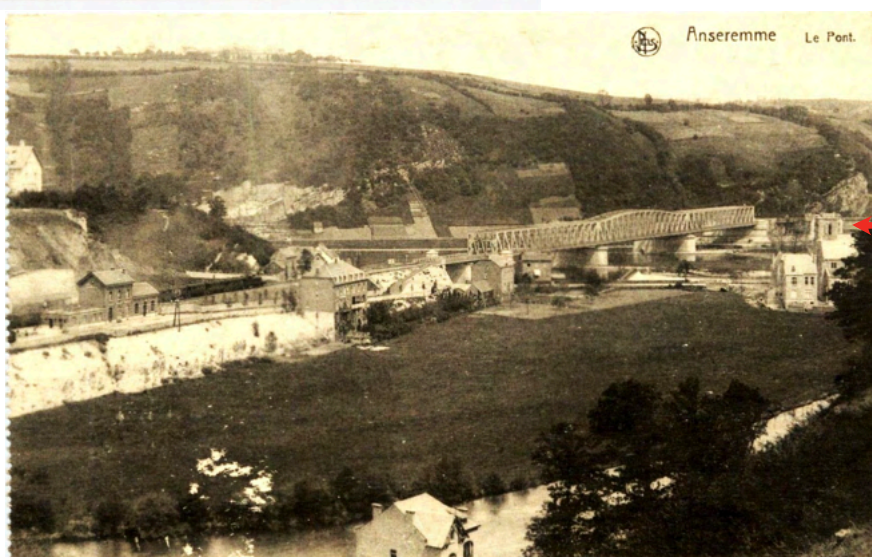
Une autre carte postale laisse voir la construction dans sa phase terminale. Avant l'implantation de l'édifice religieux, l'endroit sur le devant - l'actuelle place - était dédié à un grand champ où les villageois cultivaient des légumes, principalement sur la partie accédant au pont de chemin de fer. Idem pour l'arrière, doté bien vite d'un café, celui de Benjamin Javaux, père de Jean le peintre bien connu, ainsi que d'un vélodrome, advenu en 1925 et démantelé en 1935.

Quant à l'arche supplémentaire, celle-ci apparaît sur plusieurs photos et peintures/dessins anciens du Pont-St-Jean. Elle était destinée à évacuer les eaux de crues, pour préserver le pont en évitant une trop forte pression sur ses piliers.

Voilà donc deux petites énigmes résolues...

Willy Clarinval

avec le concours de Stéphane Hecq et Bernard Rondiat



Un livre qui va paraître...

Sous l'impulsion d'un comité de quartier d'Anseremme, un ouvrage va bientôt sortir de presse.

Il est consacré au patrimoine historique du « vieil Anseremme ».

Nous ne pouvons qu'applaudir à une telle initiative, celle-ci s'inscrivant dans notre constante démarche : faire connaître à tous ce que savent quelques-uns.

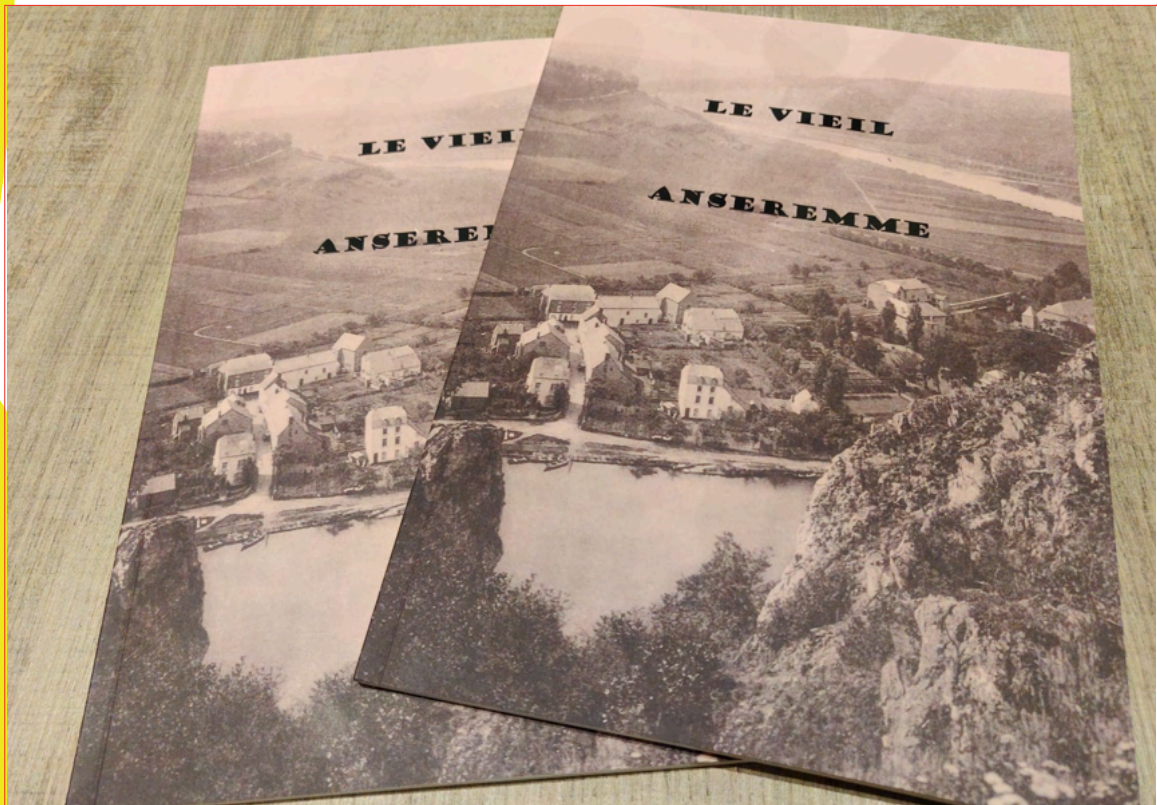
Pour réserver le livre, il sied de s'inscrire sur : <https://forms.gle/CfXjurBdFTEWNgXPA>

Le montant de 23EUR est à verser sur le compte BE79 0689 3328 6133 de l'ASBL Les Vaillants Voisins du Prieuré.

Nous vous recommandons ce livre, et nous lui souhaitons plein succès.

Félicitations à ses auteurs et au sympathique comité qui le sous-tend.

C.W.



De l'ami Jean...

N'oublions jamais...



Photo C.W. décembre 2023.